

ENNEVELIN
DEMAIN

?

QUELS FUTURS
POSSIBLES ?

13.07.2021

ETUDE D'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE
D'ENNEVELIN

Phase 1 : Diagnostic

Présentation au Conseil municipal

13 juillet 2021



l'Atelier de
l'ours



1. LA MÉTHODOLOGIE

2. ENNEVELIN, UN VILLAGE RURAL

2.1 *Évolution urbaine*

2.2 *Mobilité*

2.3 *Paysage*

3. DES SECTEURS ET DES LIEUX À ENJEUX

3.1 *Les espaces publics du centre-bourg*

3.2 *Les hameaux*

4. LA SUITE DE L'ÉTUDE

I. LA MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

CROISER LES POINTS DE VUE ET METTRE EN ÉVIDENCE LES CONTROVERSES

ANALYSE TECHNIQUE

>> Lectures cartographiques et recherche documentaire

>> Observations des usages et relevés sur le terrain : en voiture, à pied et en vélo

>> Diagnostic multithématique sur le cadre de vie grâce à la pluridisciplinarité des membres de l'équipe : paysage, mobilité, architecture et urbanisme



PARTICIPATION CITOYENNE

Des dispositifs multiples pour toucher un public varié...



>> Diffusion d'un questionnaire en ligne (130 réponses) entre le 17 mai et le 20 juin

>> Soirée de lancement de l'étude à la Marque Page, 8 juin 18h30-20h (environ 40 personnes)



>> 6 permanences dans les espaces publics ennevelinois réalisées entre le 8 et le 9 juin dans le centre-bourg et les hameaux (40 à 50 personnes)

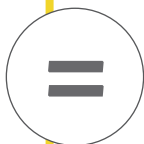
>> Diagnostic en marchant et réunion avec le conseil municipal 24 mars & 9 juin 18h30-20h30

>> 2 à 3 entretiens complémentaires
>> Une contribution détaillée du groupe d'habitants BBB

... et pour comprendre l'espace vécu et perçu de chacun, exprimer et localiser les pratiques, les représentations et les envies !

DIAGNOSTIC COLLECTIF PARTAGÉ

multi-thématique et transversal, issu du croisement entre l'analyse technique, l'analyse du matériau des permanences et des questionnaires, qui explore les différentes dimensions du cadre de vie



>> Paysage, patrimoine et espace public



>> Mobilité, accessibilité et infrastructures



>> Vie locale, convivialité et identité

MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

6 PERMANENCES DANS LE BOURG ET LES HAMEAUX

Pont-Thibault / 8 juin / 10h-12h



Maresquel - La Broye / 8 juin / 12h-14h



Espace des rotours / 8 juin / 15h-17h



Verte rue / 9 juin / 10h-12h



L'étang / 9 juin / 12h30-14h30

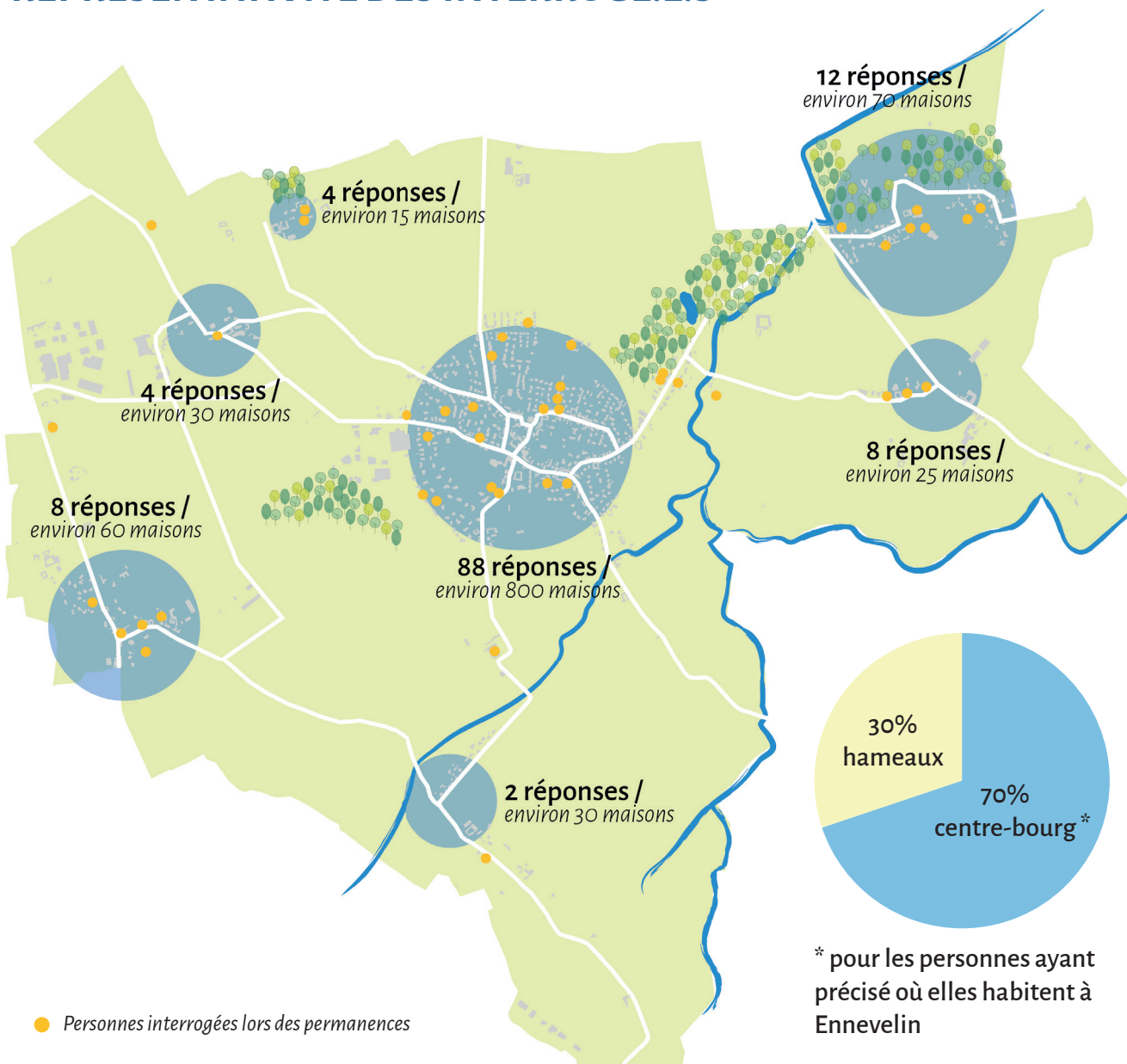


La Planque / 9 juin / 16h-18h



MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

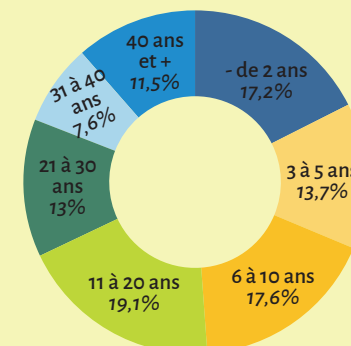
REPRÉSENTATIVITÉ DES INTERROGÉ.E.S



150 questionnaires récoltés

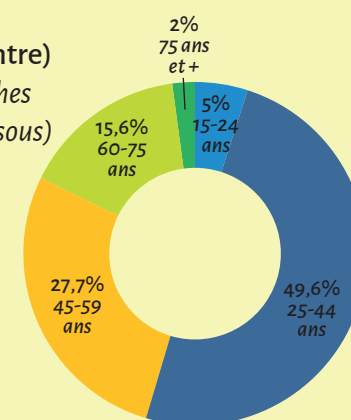
Des hommes, des femmes, des actifs.ves, des non-actifs.ves, des jeunes, des moins jeunes, des anciens.nes, des nouveaux arrivant.e.s, des concerné.e.s, des moins concerné.e.s, des satisfait.e.s, des moins satisfait.e.s, etc.

Ancienneté des interrogé.e.s (ci-contre) : des représentants des différentes vagues d'urbanisation d'Ennevelin



Tranche d'âge des interrogé.e.s (ci-contre) population par tranches d'âge (INSEE) (ci-dessous)

| | |
|-----------|--------|
| 0-14 ans | 19,5%* |
| 15-29 ans | 17,2%* |
| 30-44 ans | 18,9%* |
| 45-59 ans | 22,1%* |
| 60-74 ans | 16,9%* |
| 75 et + | 5,4%* |



*chiffres INSEE 2017

Un attachement au cadre de vie et une fierté d'habiter à Ennevelin...

La majorité des personnes interrogées sont satisfaites de leur cadre de vie et déclarent être venues habiter à Ennevelin pour :

- le cadre de vie rural et son échelle humaine, qui facilite les relations entre les habitants ;
- la qualité des espaces naturels, le fait que ce soit un village à la campagne ;
- la proximité avec la métropole européenne de Lille et les grands axes de communication ;
- les services ;
- les opportunités foncières et immobilières, les terrains disponibles.

* réponses aux questions « Pourquoi avez-vous choisi d'habiter à Ennevelin ?
Qu'est-ce qui vous plaît à Ennevelin ? »

«Souhait de quitter la ville pour élever les enfants a la campagne, Ennevelin a été priorisé par rapport aux communes environnantes car c'est un village qui garde son identité, une taille raisonnable, un esprit "village" et un environnement encore peu bétonné.»

Habitant au centre bourg depuis 6 ans

«C'est un village où l'on choisit de venir : il n'est pas traversé par de grands axes.»

Habitante depuis 30 ans

« L'esprit village, le cadre naturel, les services proposés. Un village où il fait bon vivre »

Habitante depuis 4 ans

« Village paisible, calme au milieu de la campagne et proche des grands axes »

Habitant au centre-bourg depuis 9 ans

« C'est un village à la campagne proche des grands axes et de la métropole lilloise »

habitant à Verte Rue depuis 35 ans

«J'aime le respect des gens entre eux et le cadre de vie qui permet de s'évader en ballade dans les champs tout en étant proche de Lille.»

habitante du centre-bourg depuis 8 ans

« C'est un village à proximité de la métropole de Lille, où il fait bon vivre. J'aime le fait qu'il ne soit pas trop grand, que ce soit un endroit calme et chaleureux. »

habitante du centre bourg depuis 13 ans

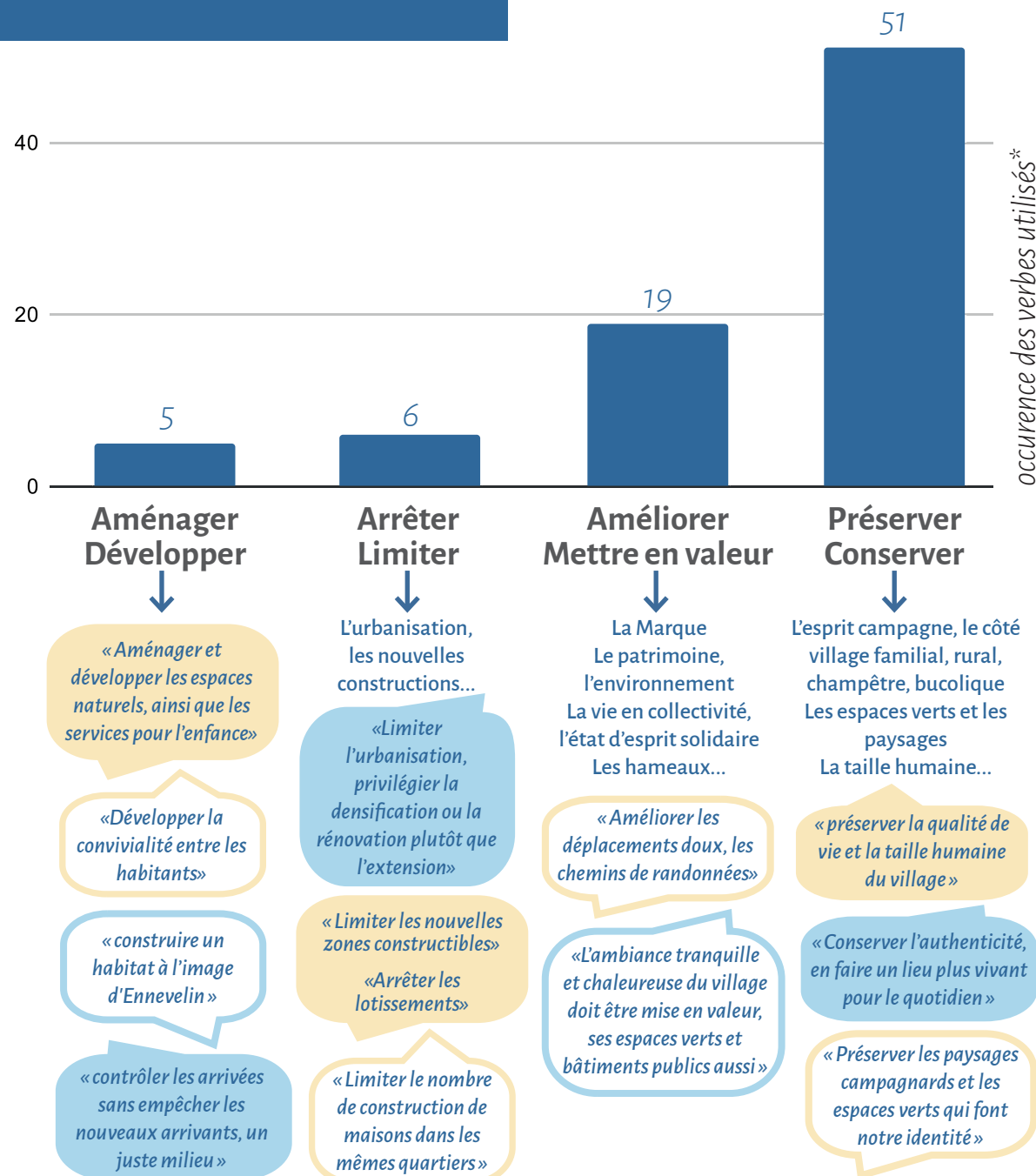
CE QUI RESSORT DE LA CONCERTATION

... pondéré par une inquiétude quant à la dégradation du cadre de vie

En parallèle de cet attachement, plusieurs points de crispation et craintes émergent :

- l'impression de devenir un "village dortoir" au détriment des liens sociaux et des moments de vie collective, la sensation d'un désinvestissement des habitant.e.s ;
- la peur de perdre l'identité et le charme du village à cause d'une urbanisation trop importante (avec comme contre-exemple les communes limitrophes comme Templeuve) ;
- le sentiment de quelques habitant.e.s de ne pas être écouté, notamment à l'issue de la modification du PLUi.

* réponses aux questions « Comment imaginez-vous Ennevelin dans les prochaines années ? Qu'est-ce qui doit être mis en valeur / préservé / amélioré ? »

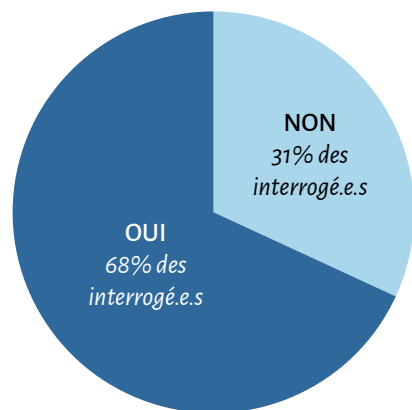


RÉCAPITULATION DES ENVIES ET DES IDÉES

UNE VIE LOCALE À INTENSIFIER

Quelques données et la majorité des idées évoquées pendant les permanences et dans les questionnaires

Seriez-vous prêt.e.s à vous engager dans la vie de votre commune ?



* 37% des interrogé.e.s trouvent que Ennevelin manque de commerces alimentaires, principalement boucherie et boulangerie

Aménagements et espaces publics

- Avoir une continuité d'espace public et de végétation entre les Rotours et l'église
- Mettre des règles pour les constructions existantes et à venir
- Arborer et intégrer une obligation de planter des arbres dans les projets d'aménagements
- Limiter l'urbanisation galopante
- Interdire les clôtures grises opaques
- Qualifier les entrées du village (il faut qu'on comprenne qu'on rentre dans le village)
- Développer des activités pour les jeunes : lieu pour les jeunes, terrain de bi-cross, salle de sport fermée, skatepark...

Paysage

- Mise en place d'un maraîchage communal pour rendre autonome la cantine de l'école (écologique, économique, créateur d'emploi)
- Végétaliser la cour d'école
- Développer un verger pédagogique

Commerces et développement économique*

- Promouvoir les entreprises sur le village (zones d'activités)
- Développer des commerces de proximité : boucherie, boulangerie, cellules commerciales, marché couvert, local avec changement de commerçant chaque jour, DAB, poste, épicerie de proximité...
- Développer une offre en produits biologiques (magasins ou producteurs sur le marché)

Mobilité et déplacements

- Sécuriser les accès entre les hameaux et le bourg
- Mettre en place des navettes vers Villeneuve d'Ascq pour faire les aller-retour en semaine
- Mettre en place une signalétique des chemins (plans et panneaux)
- Développer des pistes cyclables protégées
- Planter des arbres le long des routes
- Améliorer les aménagements piétons et cyclables

Vie communale, animation et communication

- Organisation d'évènements festifs, intégration des nouveaux habitants...
- Création d'une fête de village en utilisant un des espaces verts de la commune (étang, espace vert du parc des rotours)
- Création d'un appenti dans ces mêmes espaces verts qui pourrait être utilisé par les jeunes de la commune voir en cas d'organisation d'évènements (école, commune etc..)
- Demander plus régulièrement leur avis aux habitant.e.s, via des sondages comme celui-ci par exemple (plus courts)

2.

ENNEVELIN,
UN VILLAGE RURAL

état des lieux

2.1

ÉVOLUTION URBAINE

ENNEVELIN : UN BOURG CENTRE ET UN ARCHIPEL DE HAMEAUX

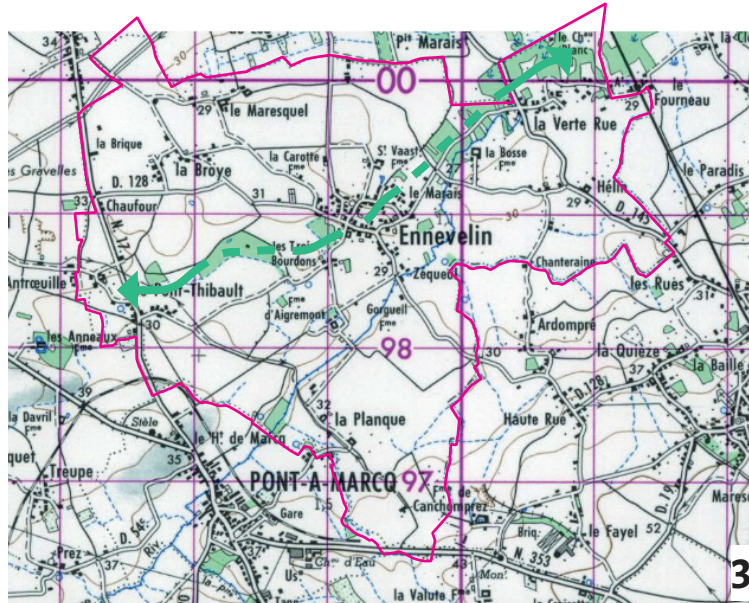
UNE ÉVOLUTION URBAINE RÉCENTE MARQUÉE PAR LA PÉRIURBANISATION



1. 1750-1815

Carte de Cassini

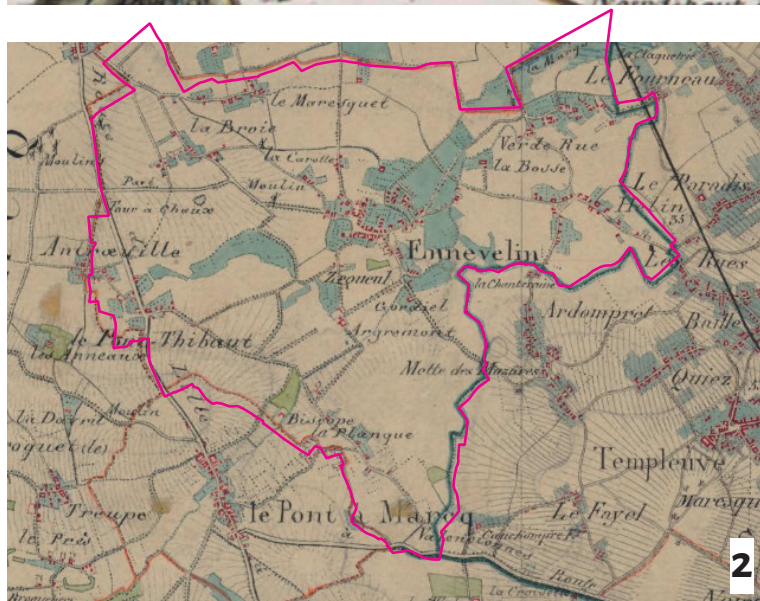
Un ensemble de hameaux et de fermes disséminés sur un territoire marqué par son ancrage paysage : la vallée de la Marque et les marais



2. 1820-1866

Carte de l'Etat Major

Un bourg-centre entouré de prés, et des hameaux constitués autour des fermes s'étalant progressivement le long des voies principales



3. 1950

Carte IGN

Une évolution urbaine très restreinte: un bourg-centre renforcé, entouré de hameaux et fermes, une diagonale verte (Nord-est/Sud-ouest)



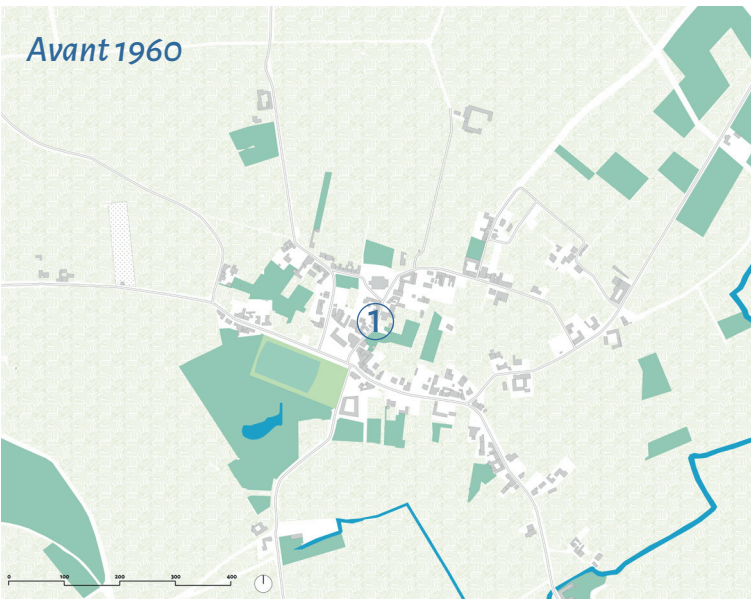
4. 2017

Carte IGN

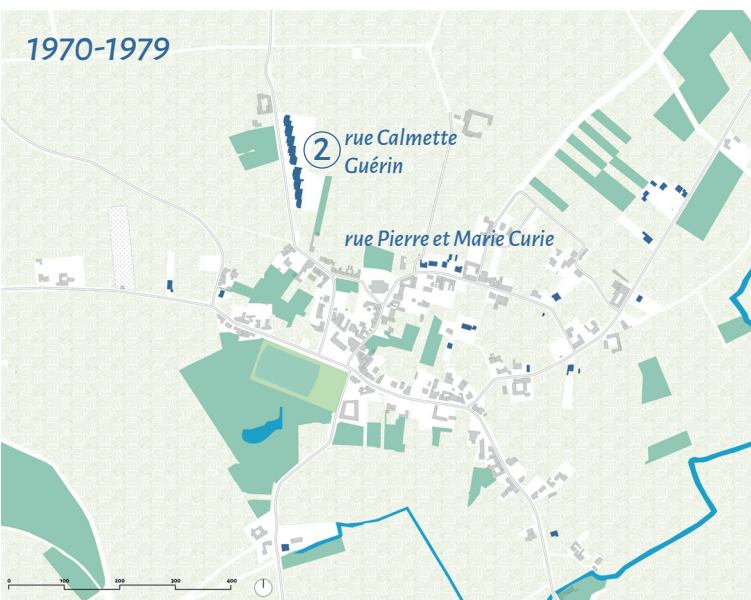
La consolidation du bourg-centre par l'urbanisation au nord et au sud du noyau central et l'apparition de zones industrielles aux franges de la commune

UNE ÉVOLUTION URBAINE MARQUÉE PAR LA PÉRIURBANISATION

ANNÉES 1960-1970




Un bourg rural entouré de fermes, organisé en noyau autour de l'église et la place de la mairie, s'étalant progressivement le long des axes de communication (1078 habitants en 1968)



Le début du développement périurbain d'Ennevelin : des constructions dans le diffus qui s'accompagnent des premiers lotissements :

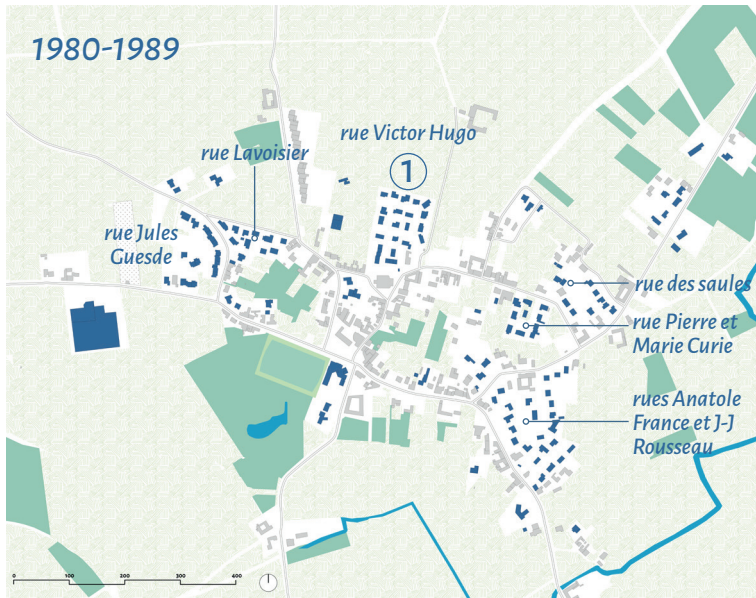
- 1) côté Est de la rue Calmette Guérin (environ 18 maisons)
- 2) rue Pierre et Marie Curie (4 maisons)

 nouvelles constructions



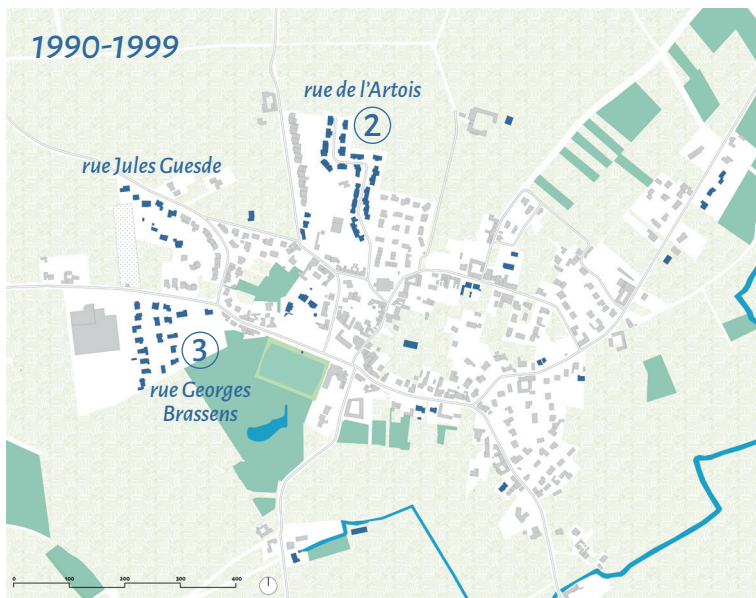
UNE ÉVOLUTION URBAINE MARQUÉE PAR LA PÉRIURBANISATION

ANNÉES 1980-1990



L'apogée de la périurbanisation d'Ennevelin :

- environ 6 nouveaux lotissements voient le jour (n°1 à 6), consolidant le noyau historique ;
- le 1^{er} bâtiment industriel est construit à l'entrée ouest ;
- l'école constitue les prémices d'une polarité «équipements» au sud



La périurbanisation se poursuit au Nord et à l'ouest d'Ennevelin :

- 1) rue de l'Artois
- 2) rue Jules Guesde
- 3) rue du Moulin / rue Georges Brassens

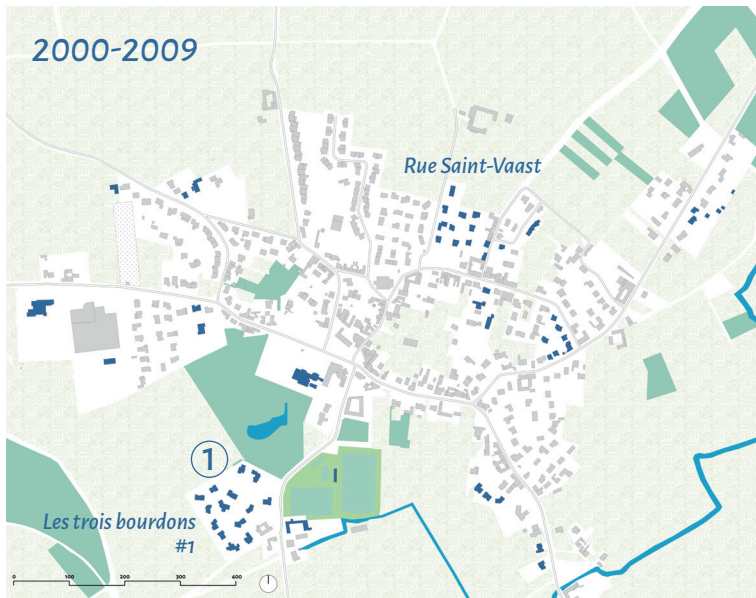
2 nouvelles rues voient le jour (1 et 3)
Le bâtiment industriel et le cimetière sont désormais inclus dans le périmètre du bourg.



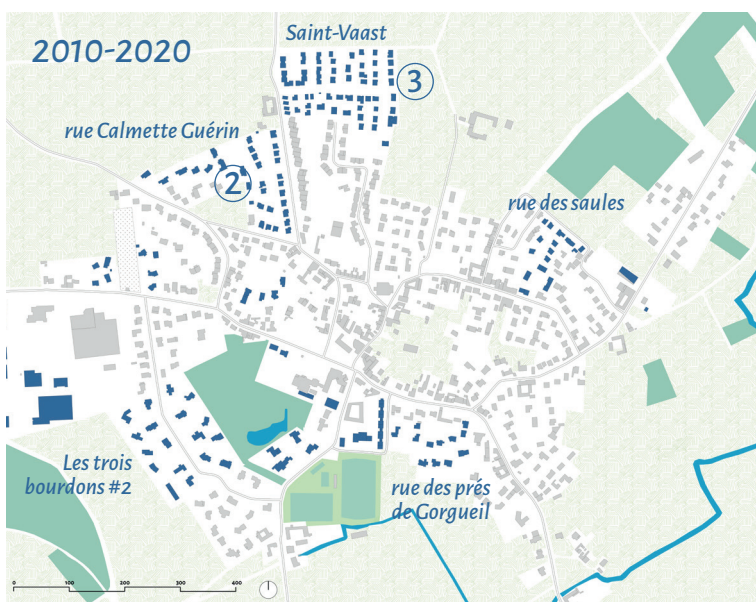
 nouvelles constructions

UNE ÉVOLUTION URBAINE MARQUÉE PAR LA PÉRIURBANISATION

ANNÉES 2000-2020




Le rythme ralentit entre 2000 et 2010, avec une légère baisse de population entre 2007 et 2012. Les dents creuses restantes sont progressivement lôties : rue Pierre et Marie Curie et rue Saint-Vaast. Au sud la première partie des trois bourdons (1) ceinture le parc des rotours.



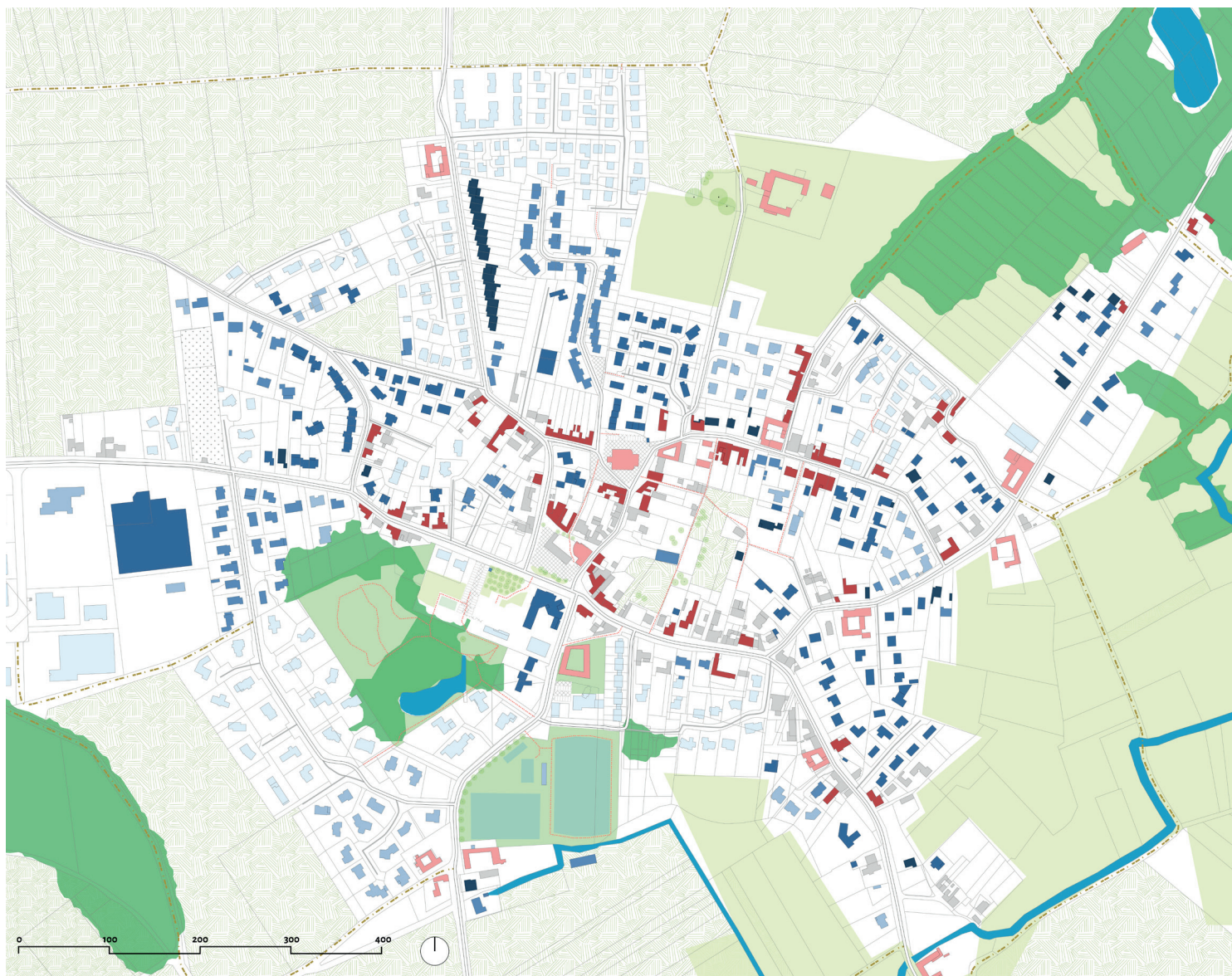
Dernière décennie d'urbanisation de la commune, marquée par la réalisation d'opérations d'ampleur au nord et au sud de la commune, notamment l'îlot Saint Vaast ainsi que le développement de la ZI du Moulin. Après ces 5 décennies, la population ennevelinoise a doublé : **2185 habitants en 2017**.



 nouvelles constructions

ENNEVELIN : UN BOURG CENTRE ET UN ARCHIPEL DE HAMEAUX

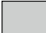






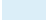
SYNTHÈSE : L'ÉVOLUTION URBAINE DE LA COMMUNE



Une périurbanisation récente n'ayant pas toujours prêté attention à l'intégration du bâti dans le paysage rural existant et au respect des caractéristiques du patrimoine local (matérialité, typologies,...)

Un enjeu de maintenir l'esprit des lieux, le caractère rural d'Ennevelin dans les futures constructions

Années de construction du bâti et intérêt patrimonial

| | | | |
|---|------------|---|---|
|  | Avant 1960 |  | Bâtiment ancien participant à l'unité architecturale du bourg |
|  | 1970-1979 |  | Bâtiments remarquables (maisons de maître, anciens corps de fermes, église Saint-Quentin) |
|  | 1980-1989 | | |
|  | 1990-1999 | | |
|  | 2000-2009 | | |
|  | 2010-2020 | | |



l'église Saint-Quentin et anciens corps de fermes

ENNEVELIN : UN BOURG CENTRE ET UN ARCHIPEL DE HAMEAUX

UN PATRIMOINE QUI DEMEURE DANS LES HAMEAUX



1- Ferme d'Aigremont



2 - Hélin



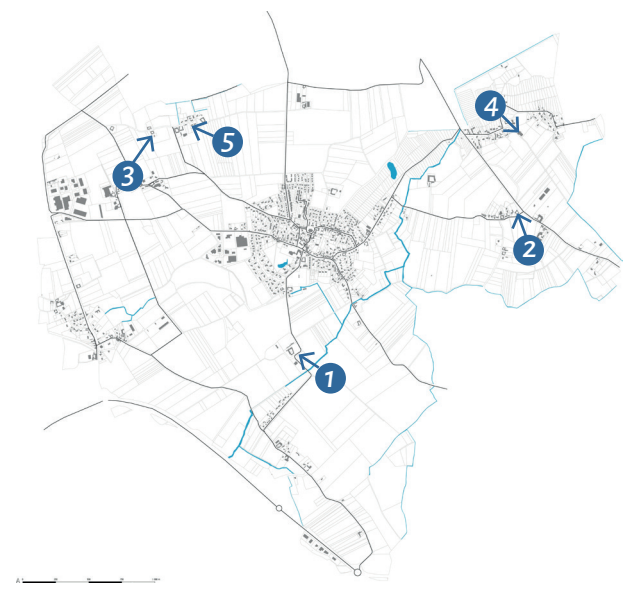
3- La Broye



4- Verte rue



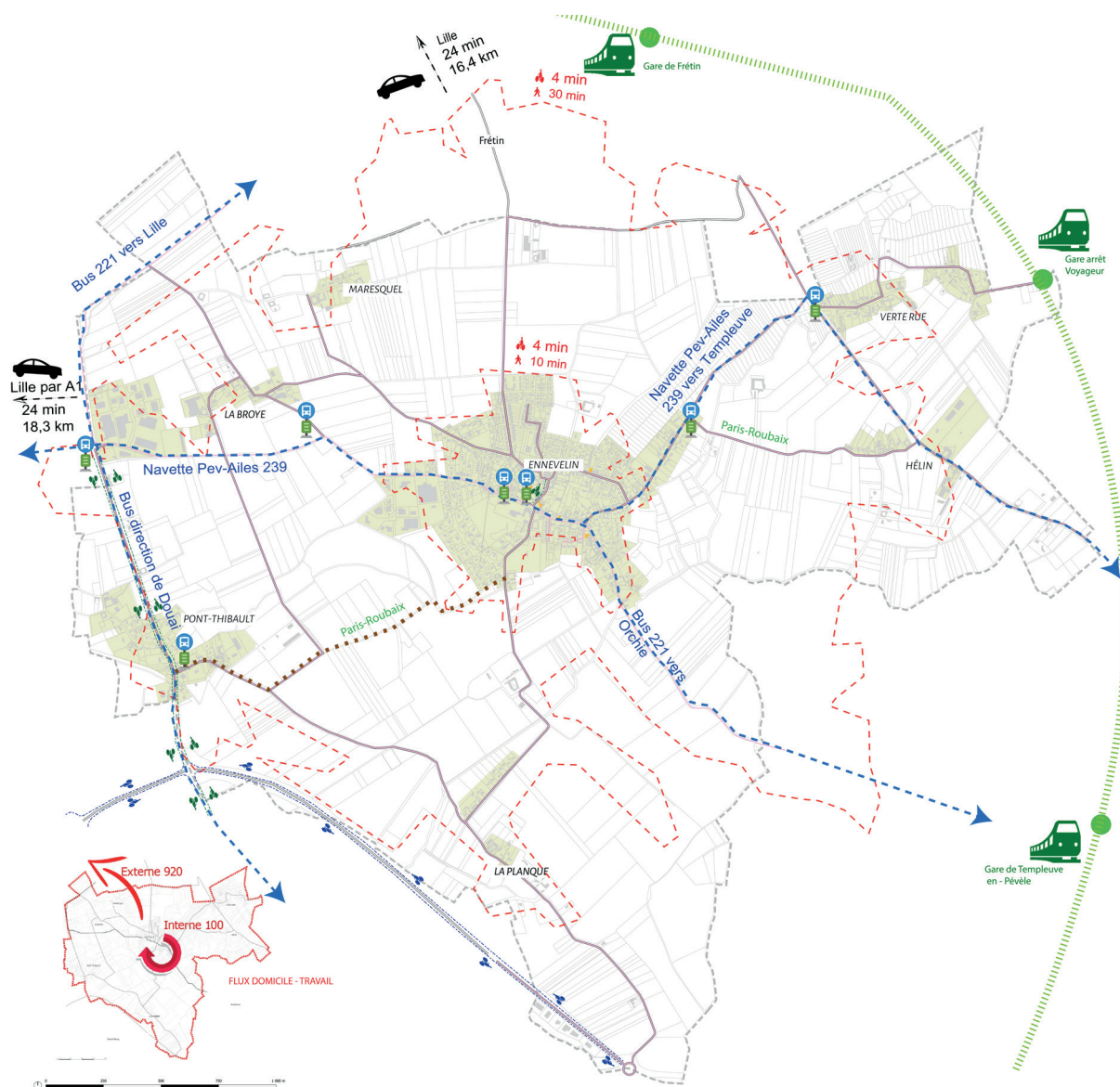
5- Maresquel



2.2 MOBILITÉ

LES DÉPLACEMENTS

LA MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



La commune d'Ennevelin est desservie par 4 lignes de bus :

- Les lignes 206 et 221 permettent de rejoindre Lille.

Ligne 206 : Douai/Pont-à-Marcq/Lille
Ligne 221 : Orchies/Templeuve/Lille

- La ligne 220 permet de rejoindre Villeneuve d'Ascq

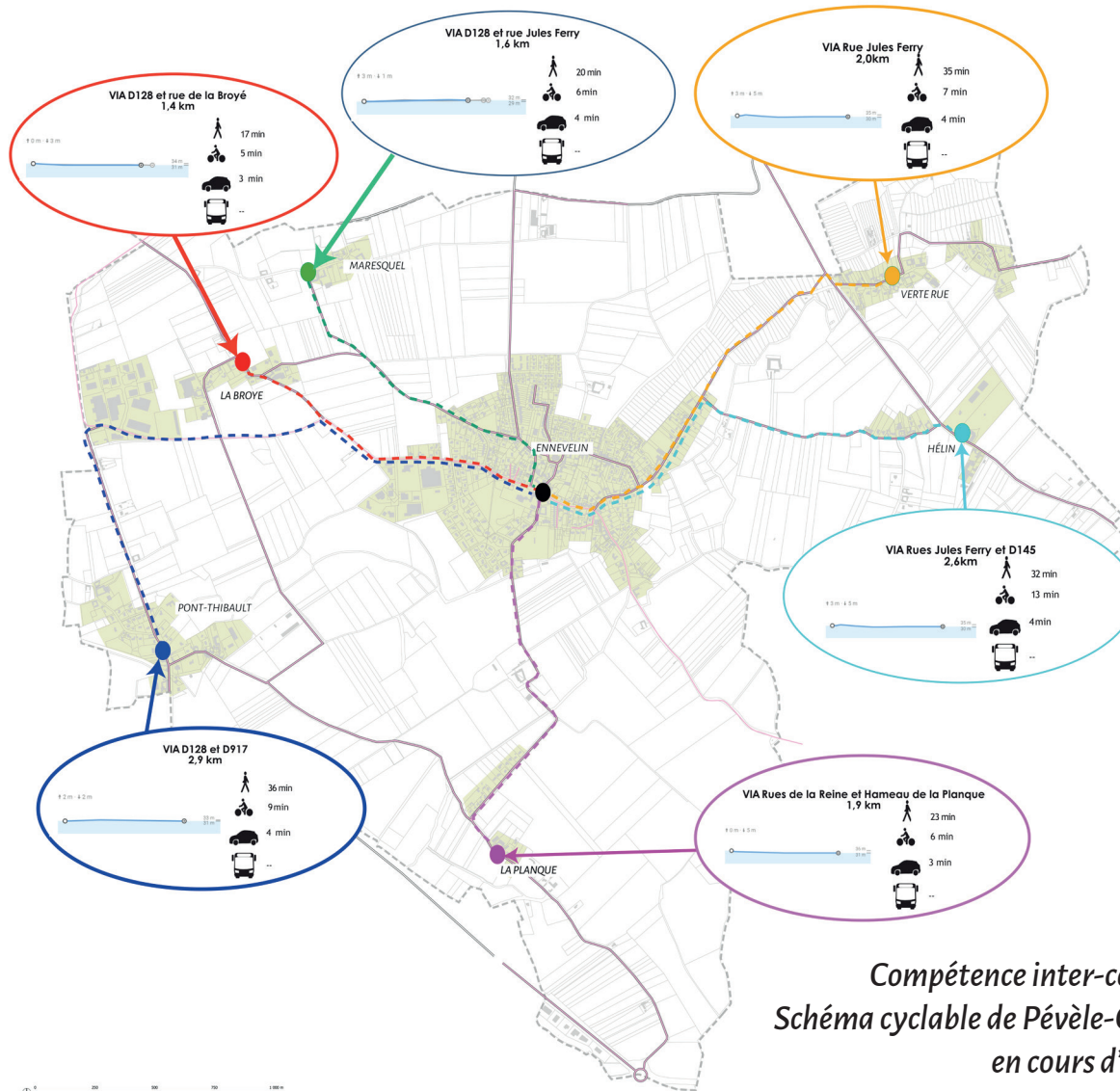
Ligne 220 : Cobrieux / Genech/Villeneuve d'Ascq

- La ligne 239, Pev'ailes, est une navette gratuite à la demande qui permet de rejoindre le pôle d'échange multimodal de Templeuve. Cette ligne est gratuite et accessible à tous.

- Limite communale
- Limite hameaux
- - - Circuits lignes de Bus
- Arrêt BUS
- - - Piste cyclable/Itinéraire Paris-Roubaix
- - - Pistes cyclables
- - - Bandes cyclables
- - - Isochrones
- - - Voie SCNCF
- Gare et Arrêt SNCF

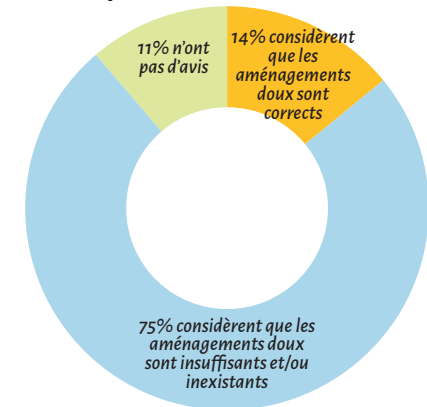
LES DÉPLACEMENTS

TEMPS DE PARCOURS ENTRE LE BOURG ET LES HAMEAUX



Des distances facilement réalisables à pied et en vélo mais des changements de modes de vie difficiles à opérer si les aménagements ne sont pas sécurisants (problématiques d'excès de vitesse de circulation sur les axes entre les hameaux et le bourg, manque d'aménagements pour modes doux)

Que pensez-vous des aménagements pour les modes doux ?



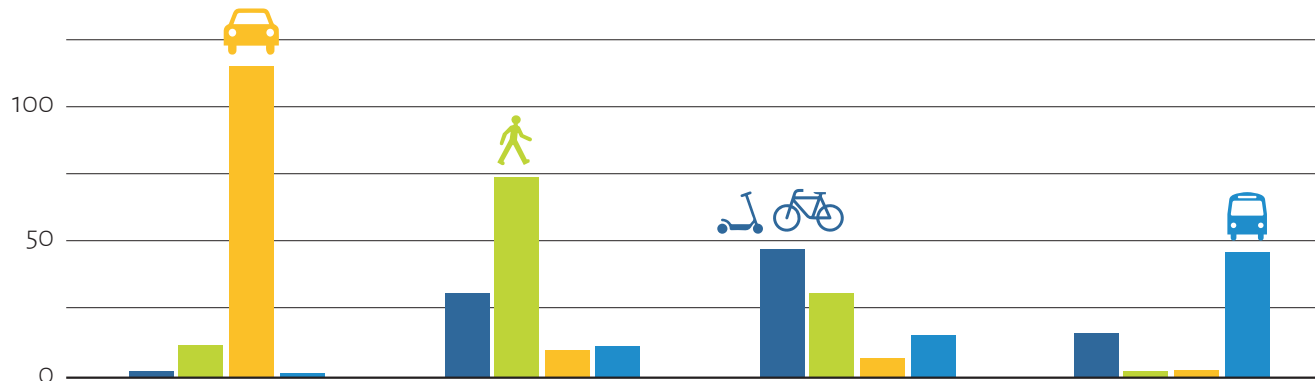
- Parcours Ennevelin/Verte Rue
- Parcours Ennevelin/Maresquel
- Parcours Ennevelin/La Broye
- Parcours Ennevelin/Pont-Thibaults
- Parcours Ennevelin/La Planque
- Parcours Ennevelin/Hélin

LES DÉPLACEMENTS

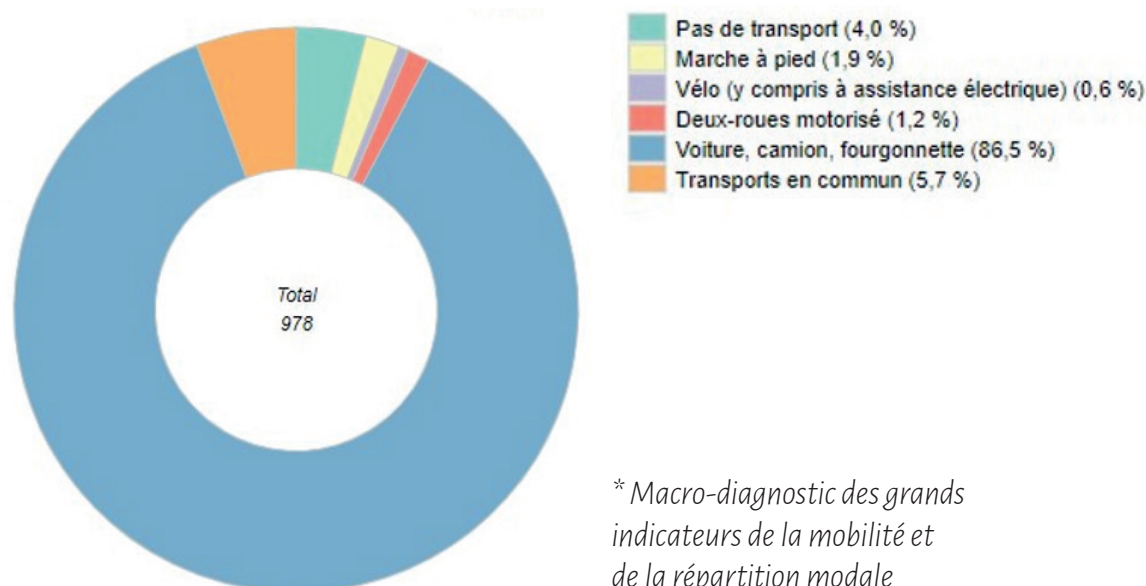
LA MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE SUPRACOMMUNAL

Sans surprise, le mode de transport le plus utilisé est la voiture individuelle parmi les interrogé.e.s

Répartition modale des personnes ayant répondu au questionnaire :



Répartition modale des habitant.e.s d'Ennevelin



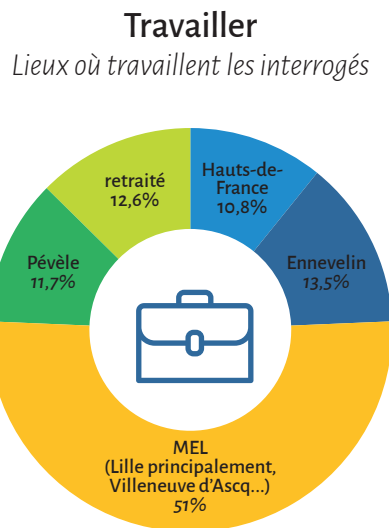
*chiffres INSEE 2017

* Macro-diagnostic des grands indicateurs de la mobilité et de la répartition modale

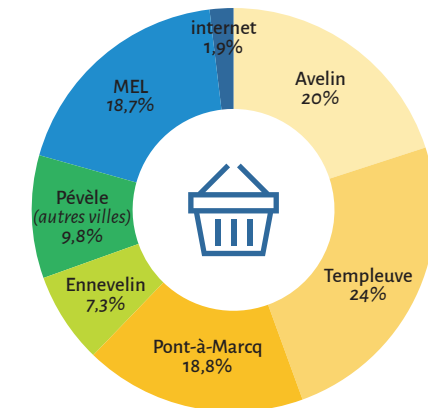
LES DÉPLACEMENTS

LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

La majorité des ennevelinois.e.s interrogé.e.s travaillent et consomment à l'extérieur du territoire communal, principalement dans la Pévèle ainsi que dans la MEL.

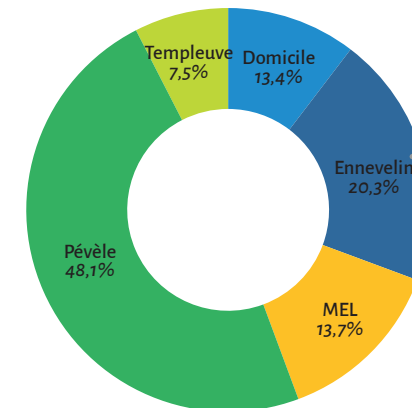


Faire ses courses
Lieux où les interrogés font leurs courses (alimentaires et non alimentaires)*



* plusieurs usagers font leurs achats dans plusieurs de ces lieux : les réponses se cumulent

Pratiquer ses loisirs
Lieux où les interrogés pratiquent leurs loisirs



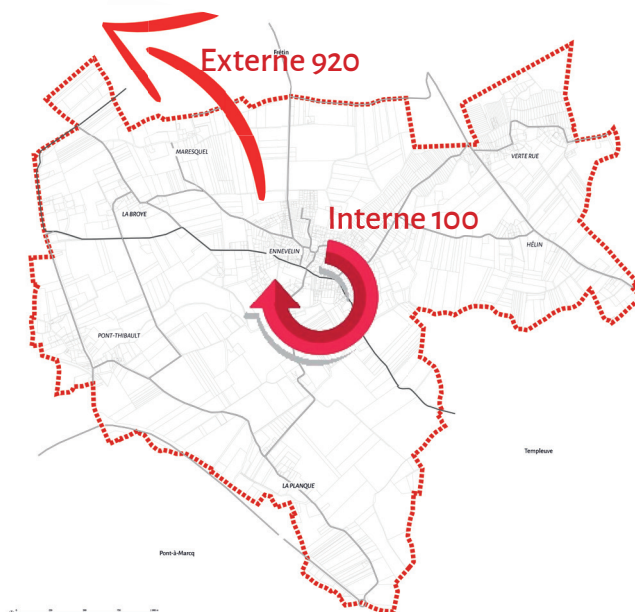
* des résultats certainement influencé par le contexte de crise sanitaire

Ces chiffres correspondent à la mobilité interne réelle des habitant.e.s :

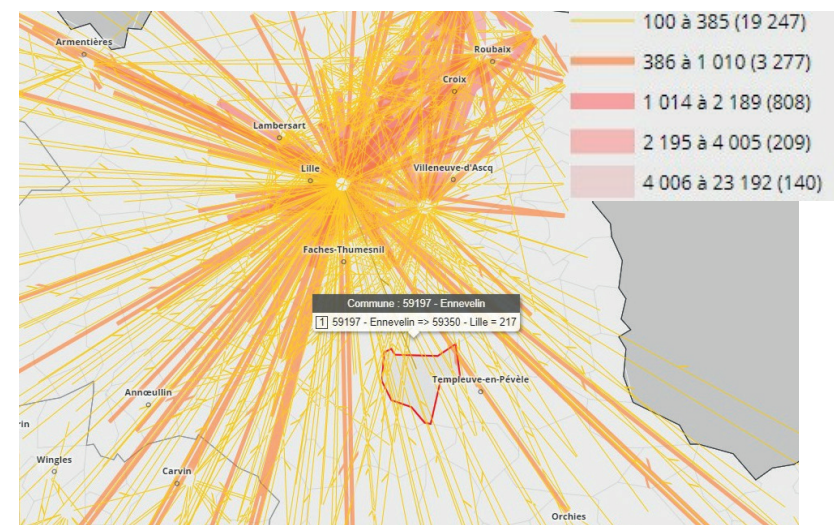
Mobilité interne à Ennevelin : part des actifs résidant à Ennevelin

| Total | 1020 | 100% |
|--|------|-------|
| Travaillant dans la commune | 100 | 9,8% |
| Travaillant dans une commune autre que la commune de résidence | 920* | 90,2% |
| * dont travaillant à Lille | 215 | 23,0% |

*chiffres INSEE 2017



Courbe de Flux:



DÉPLACEMENTS - LE POINT DE VUE DES HABITANTS

LES PROBLÉMATIQUES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

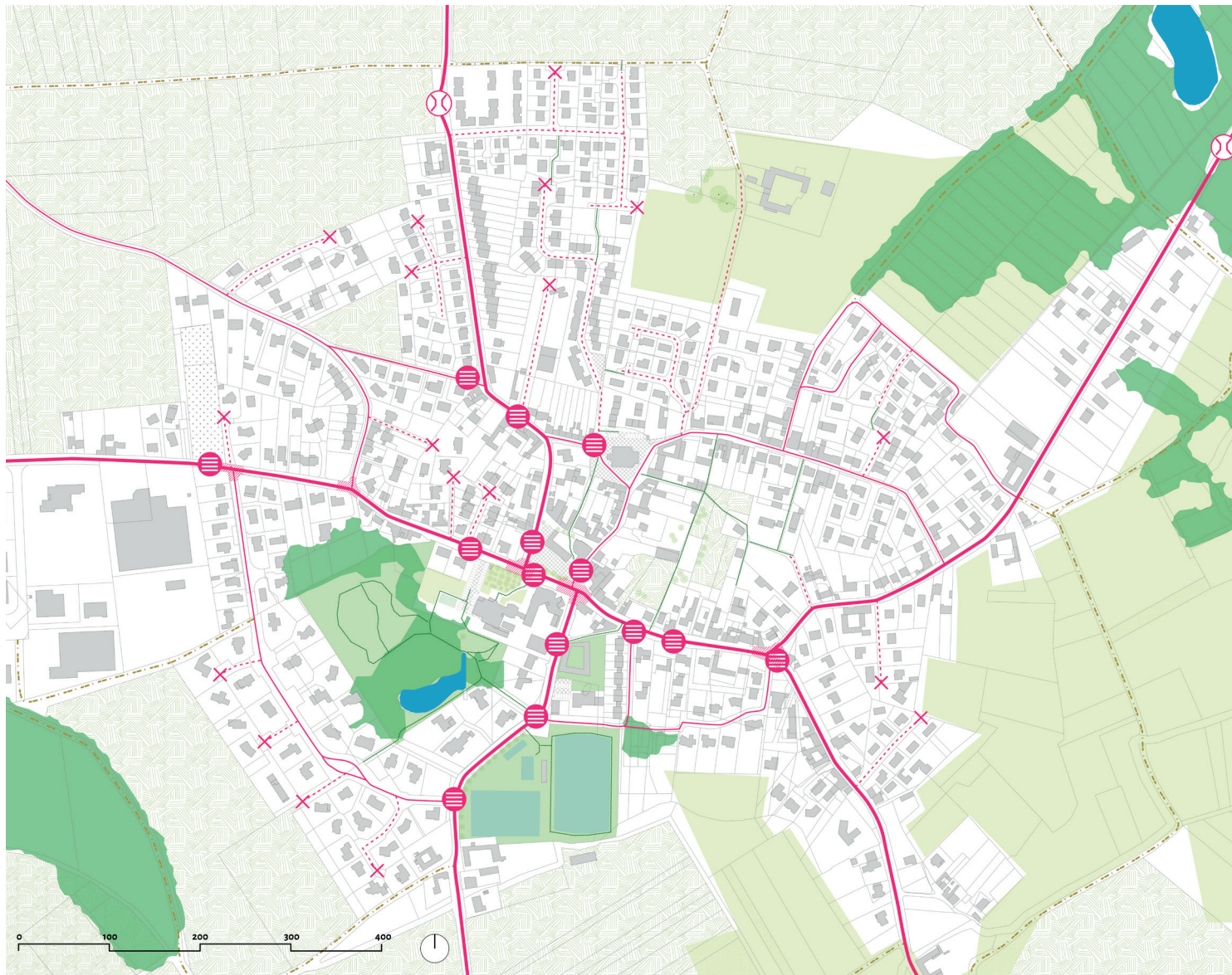


- Plusieurs problématiques récurrentes dans les rues du centre-bourg et du village :
- une vitesse jugée excessive sur plusieurs axes et la nécessité de trouver des moyens de ralentir les automobilistes ;
 - un stationnement gênant sur les trottoirs (déjà étroits) qui fragilise les circulations piétonnes ;
 - des difficultés de respect des règles de circulation : sens interdits, priorités à droite... et un encombrement de certaines rues pendant les heures de pointe

- rues citées : problématiques de stationnement principalement
- Intersections jugées dangereuses
- Passages piétons existants
- Vitesse excessive

DÉPLACEMENTS - ANALYSE TECHNIQUE

UN RÉSEAU VIAIRE CONSTITUÉ MAJORITAIREMENT DE VOIES DE DESSERTE



Pas directement relié aux grands axes de transports, le centre-ville d'Ennevelin n'est pas un axe traversé.

Toutefois les espaces publics sont majoritairement dédiés à la circulation et au stationnement automobile, sans être toujours aménagés. Si le premier plan de déplacement a permis de proposer des premières pistes d'actions, il sera nécessaire de réfléchir aux manières de rééquilibrer et améliorer le partage de la voirie, notamment au profit des modes actifs.

-  Chemins agricoles
-  Cheminements piétons
-  Axes principaux
-  Voies secondaires
-  Impasses
-  Passages piétons existants
-  Dispositif d'entrée de ville en chicane visant à ralentir

LES DÉPLACEMENTS

PROBLÉMATIQUES DE CIRCULATION MOTORISÉE



- Plusieurs problématiques :
- Des passages piétons non adaptés pour les personnes à mobilité réduite
 - Des plateaux ralentisseurs dégradés et avec des hauteurs négligeables, ne permettant pas de réduire la vitesse excessive
 - Des difficultés de respect des règles de circulation
 - Des panneaux d'entrée ou de sortie de Zone 30 peu visibles à cause de la végétation non entretenue (haie...)

- Passages piétons existants non PMR
- Zones 30 existantes
- Zone 20 existante
- Plateaux ralentisseurs existants
- Panneaux d'entrée du périmètre d'application de priorité à droite dans toute l'agglomération
- Circulation en sens unique
- Bande cyclable unidirectionnelle à contre sens de la circulation
- Circuit Paris-Roubaix
- Mobilier : arceaux vélos

LES DÉPLACEMENTS

PROBLÉMATIQUES DE CIRCULATION À PIED



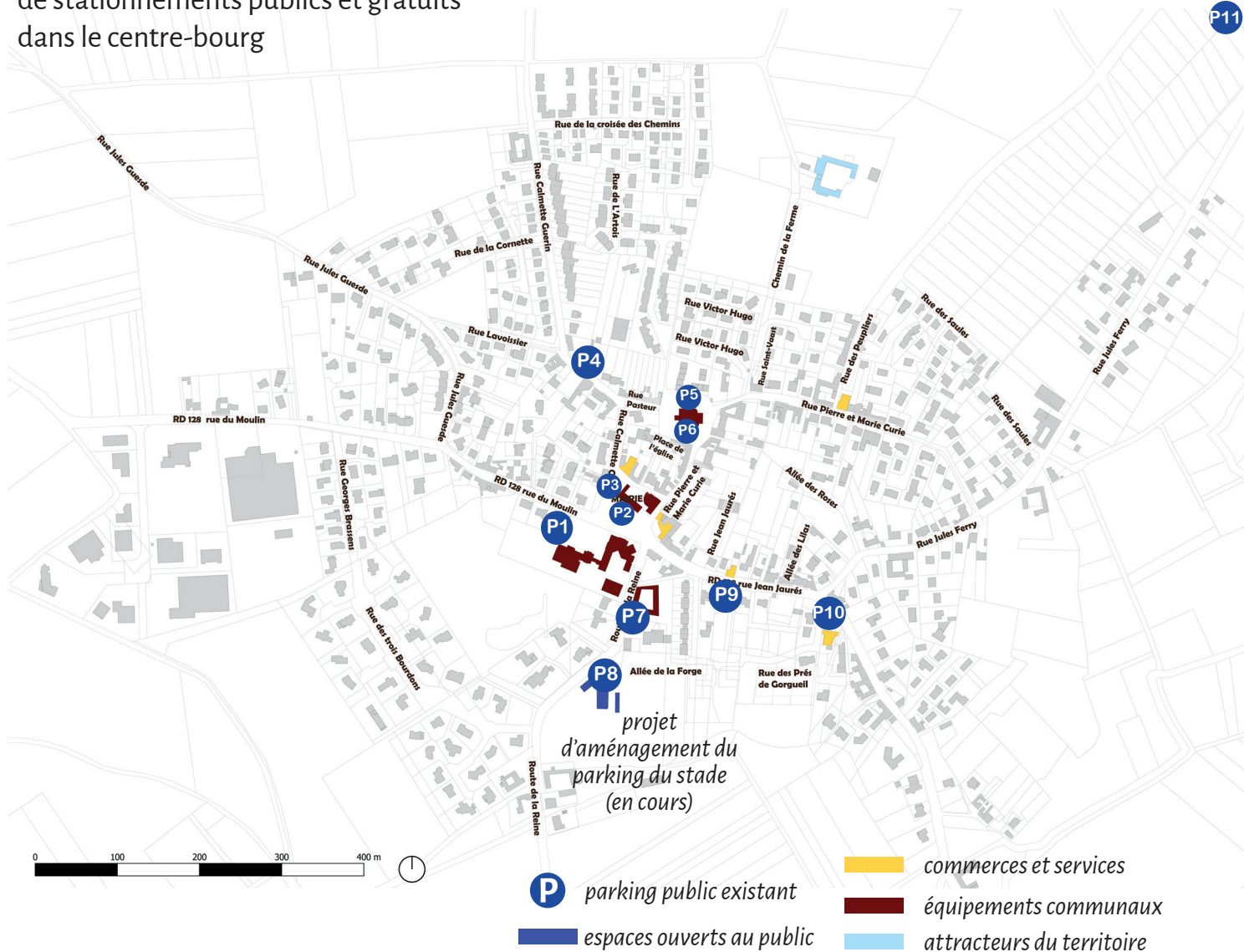
Sur plusieurs axes, les déplacements en tant que piéton sont rendus difficiles par le stationnement automobile et/ou la discontinuité et l'étroitesse (pincement) de certains trottoirs qui empêchent une circulation sécuritaire, notamment lorsqu'on a une mobilité réduite (personnes âgées, femmes enceintes, aveugles, personnes avec poussette ou enfants...).

- Trottoir praticable
- Trottoir encombré par les stationnements
- Largeur du trottoir réduite ou ponctuellement réduite par la présence de mobilier ou de réseaux aériens
- - - voie piétonne
- zone d'activités
- espace vert / boisement
- commerces et services
- équipements communaux
- attracteurs du territoire
- espaces ouverts au public

LES DEPLACEMENTS

OFFRE DE STATIONNEMENT SUR LES PARKINGS PUBLICS EXISTANTS

Une offre conséquente et suffisante de stationnements publics et gratuits dans le centre-bourg



- P1** Parking de la salle des fêtes 37 places :
35 places
1 place PMR
1 place Covoiturage
- P2** Parking place Jean Moulin 28 places :
26 places
2 places PMR
- P3** Parkings rue Calmette Guérin 16 places :
8 places (à côté de la place Jean Moulin)
- P4** 8 places
- P5** Parking place de l'église 17 places :
14 places (derrière l'église)
- P6** 3 places de stationnement (devant l'église)
- P7** Parking médiathèque :
11 places
- P8** Parking stade :
environ 10 places Arceaux vélos] projet de réaménagement en cours
- P9** Parking devant la Pharmacie 10 places :
5 places (zone bleue)
4 places
1 place PMR
- P10** Parking extérieur maison médicale 6 places :
5 places
1 place PMR
Arceaux vélos
- P11** Parking étang de pêche

Tableau récapitulatif du nombre de places de stationnement

| Places de stationnement | Places PMR | Places en Zone Bleue | Places de covoiturage |
|------------------------------|------------|----------------------|-----------------------|
| 121 + parking Étang de pêche | 8 | 5 | 1 |

2.3

PAYSAGE

LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES SENS COMMUN À FORTE VALEUR AJOUTÉE



Le paysage communal a une valeur reconnue unanimement par la population. Son rayonnement et son attractivité sont importants dans un territoire plus étendu, se combinant avec d'autres entités naturelles telles que les marais de Fretin.

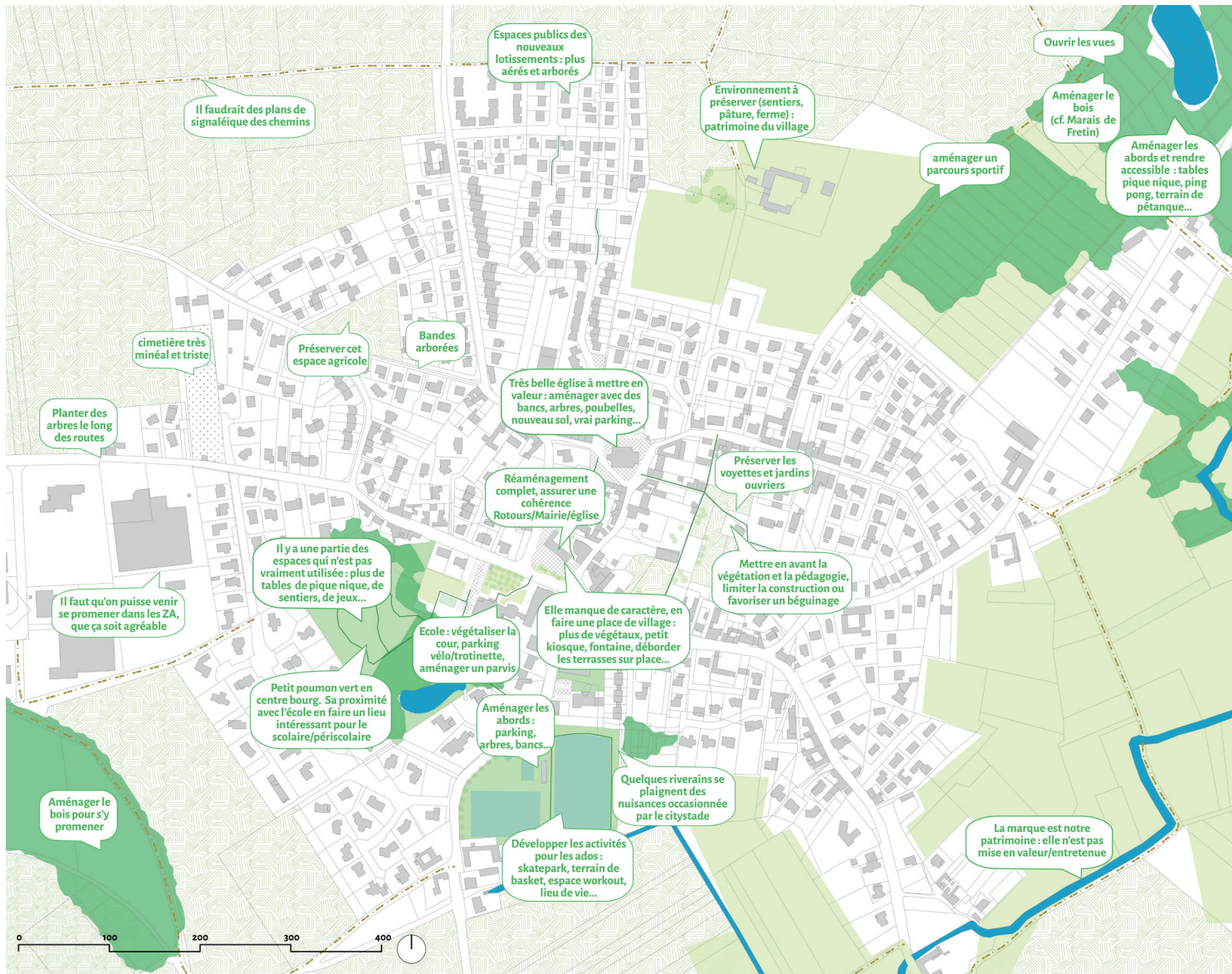
Pour la population, ce qui fait la qualité du paysage communal est sa diversité, son accessibilité et son caractère "préservé". C'est un paysage du quotidien, verdoyant, cultivé et boisé, qui marque par son étendue dans un territoire de plus en plus pressurisée par l'urbanisation.



Le paysage ennevelinois a toutes les composantes d'un cadre de vie recherché et précieux, et cette ruralité défendue par ceux qui l'habite est en grande partie à l'origine de nombreuses installations récentes. Sa préservation et sa valorisation deviennent donc des enjeux fondamentaux pour ceux qui le vivent depuis longtemps et pour ceux qui le découvre.

PAYSAGE - LE POINT DE VUE DES HABITANTS

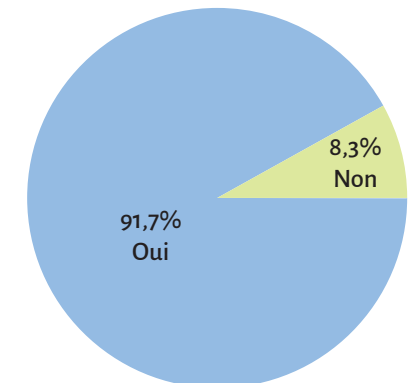
LES PROBLÉMATIQUES EN MATIÈRE DE PAYSAGE ET DE LOISIRS



Une volonté d'amplifier la présence de la nature dans le bourg, allée à une volonté de développer certains usages de loisirs :

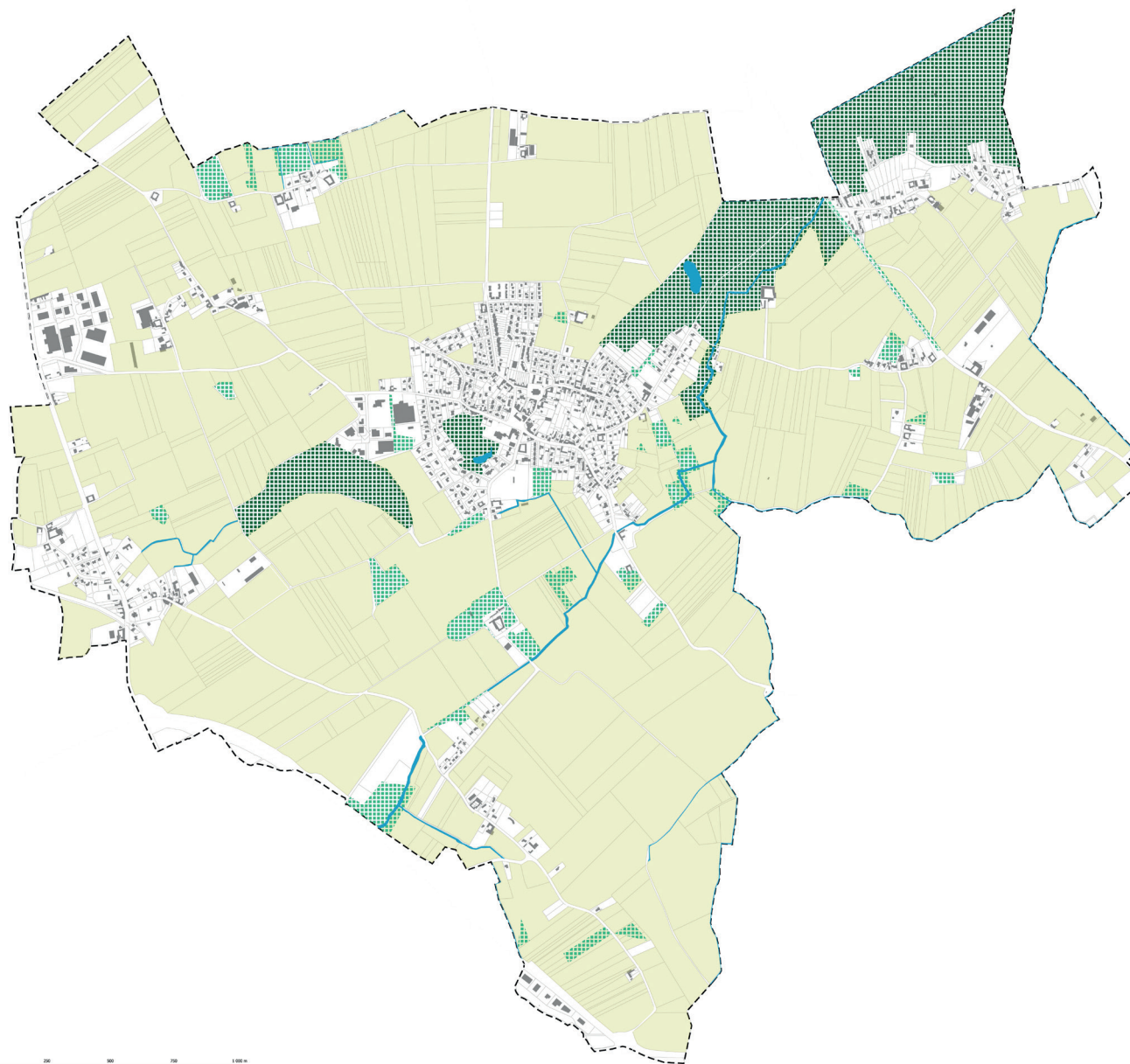
- parcours sportif sur le chemin de l'étang ;
- terrains de pétanque et tables de pique-nique autour de l'étang ;
- espaces de loisirs et ludiques à l'espace des rotours, en lien avec l'école, pour les enfants et les adolescents.

Vous promenez-vous souvent à Ennevelin ?






LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

DEUX GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS



Les deux grands ensembles paysagers de la commune sont contrastés et ont des limites franches. Ils façonnent un paysage relativement “binaire” partitionné entre :

-  les paysages agricoles, qui sont majoritairement ouverts sur de grands horizons cultivés et proposent des vues lointaines.
-  les paysages boisés, qui sont principalement concentrés au nord-est de la commune, autour des zones humides liées à la Marque, dans la continuité des marais de Fretin
-  Des éléments ponctuels ou linéaires interviennent dans ce paysage en orientant des vues, en fabriquant des plans successifs. Ce sont les haies, les alignements d'arbres, les bosquets, les parcelles de jardin boisées.

LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

UN PAYSAGE AGRICOLE...



LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

... QUI DONNE PEU DE PLACE AU VOCABULAIRE CHAMPÊTRE



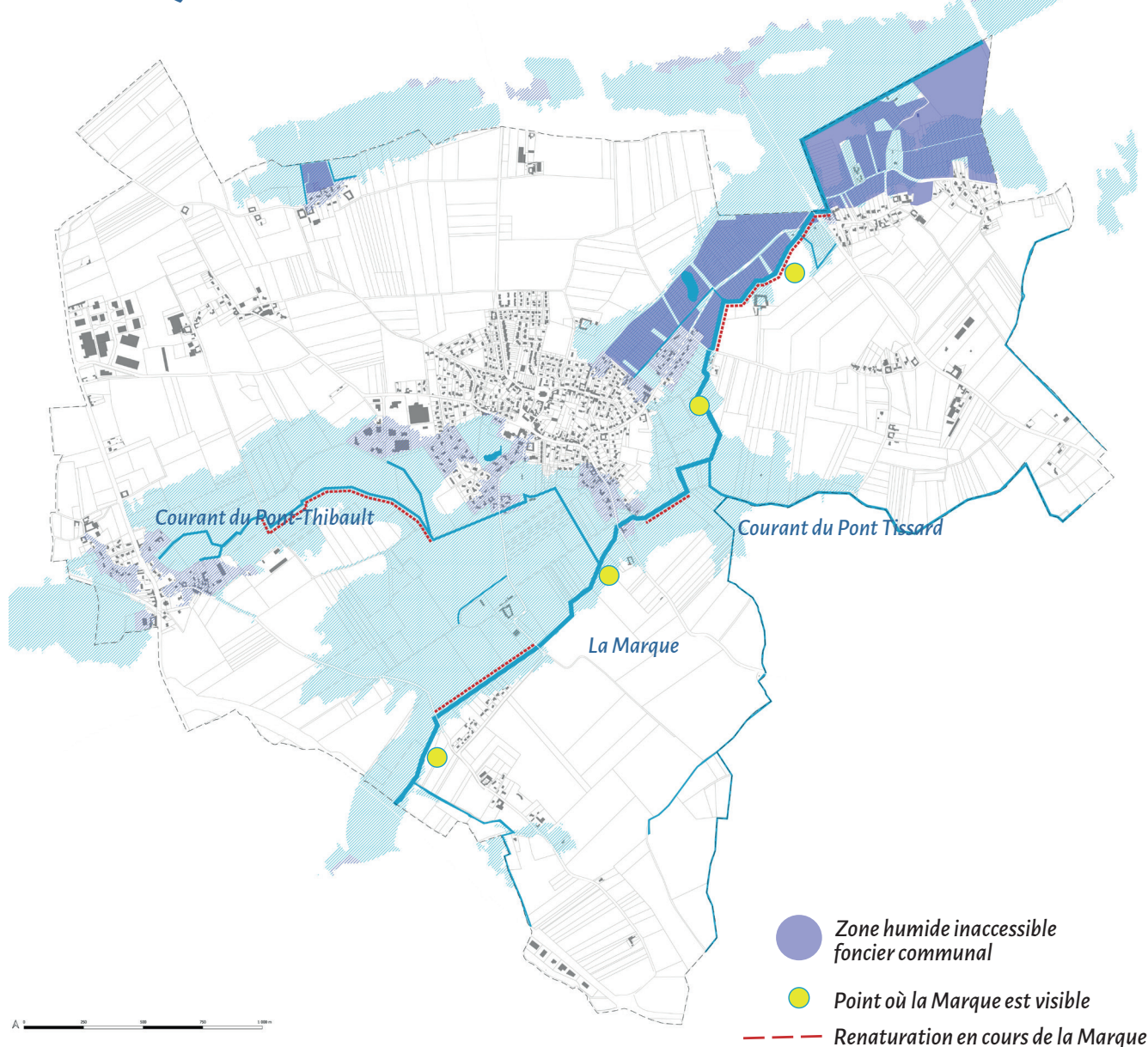
Le maillage champêtre est très distendu sur le territoire, voir inexistant dans les plaines cultivées.

Les haies, les alignements le long des voies et des chemins ou entre les parcelles, les bosquets "forestiers" ou encore les arbres isolés sont fondamentaux dans l'équilibre des habitats naturels.

Ces éléments sont les marqueurs des paysages diversifiés car ils confortent des perspectives, construisent des vues et accompagnent la lecture, la pratique et la compréhension du territoire.

LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

LA MARQUE, UN PAYSAGE STRUCTURANT PEU VISIBLE SUR LE TERRITOIRE



“La Marque, quand on la voit c’est qu’elle est sortie de son lit”

L’eau est présente sur tout le territoire de la commune mais n’est visible que ponctuellement. La Marque revient dans les échanges avec la population dans le vocabulaire du risque et non de l’aménité.

Les travaux engagés pour sa renaturation partielle vont certainement améliorer trois points importants : sa visibilité, sa richesse écologique et la réduction du risque.

Mais l’eau est ailleurs et un peu partout sur le territoire : les courants et leurs affluents, les fossés, les zones humides boisées ou non, les mares et les étangs... Ils délimitent notamment plusieurs frontières communales.

LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

LA MARQUE, UN PAYSAGE STRUCTURANT PEU VISIBLE SUR LE TERRITOIRE



1- Affluent du Pont Tissard, Lieu dit le Bois Robert



3- La Marque, Ferme d'Aigremont



5- La Marque, Verte-Rue



2- Affluent du Pont Tissard, Lieu dit Prélèques

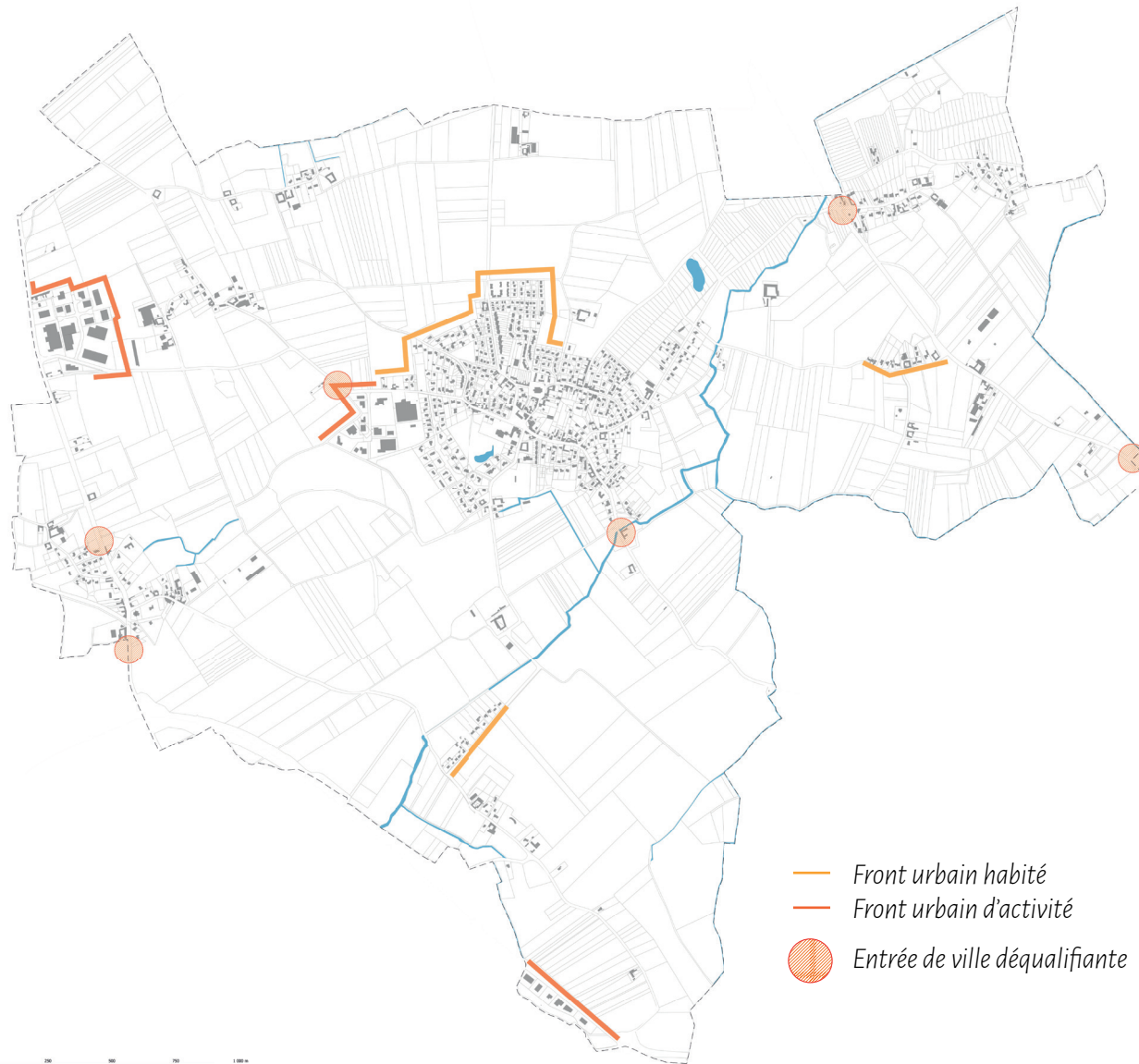


4- Fossé en eau, étang de pêche



LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

LA LISIÈRE AU SERVICE DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE



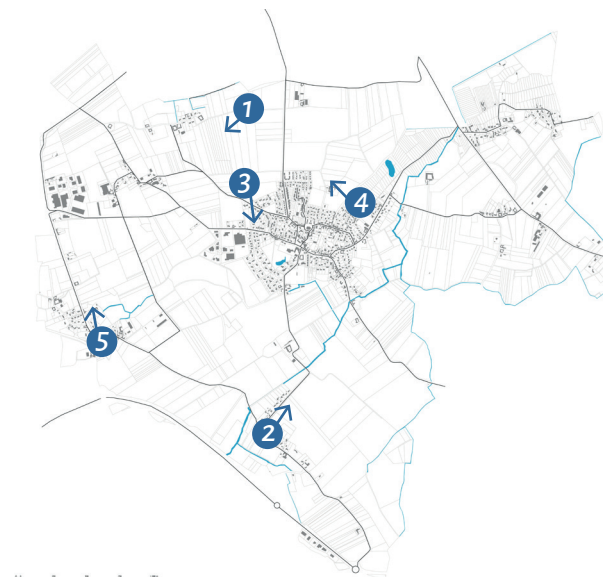
Du fait des grands horizons lointains, plusieurs fronts urbains reviennent régulièrement dans le paysage : la zone d'activité de la Broye, le lotissement Saint-Vaast...

La persistance d'émergences peu qualitative dévalue la qualité paysagère du territoire. La proximité des habitations avec les terres cultivées occasionne des conflits d'usages (zones de non traitement non respectées, nuisances dues aux différents épandages...).

Certaines entrées de ville sont devenues hors d'échelle et ne marquent plus les seuils importants (Pont-Thibault).

LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

LA LISIÈRE AU SERVICE DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE



3.

DES SECTEURS ET DES
LIEUX À ENJEUX

état des lieux

LE CENTRE-VILLE

UNE CENTRALITÉ QUI CONCENTRE LES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS



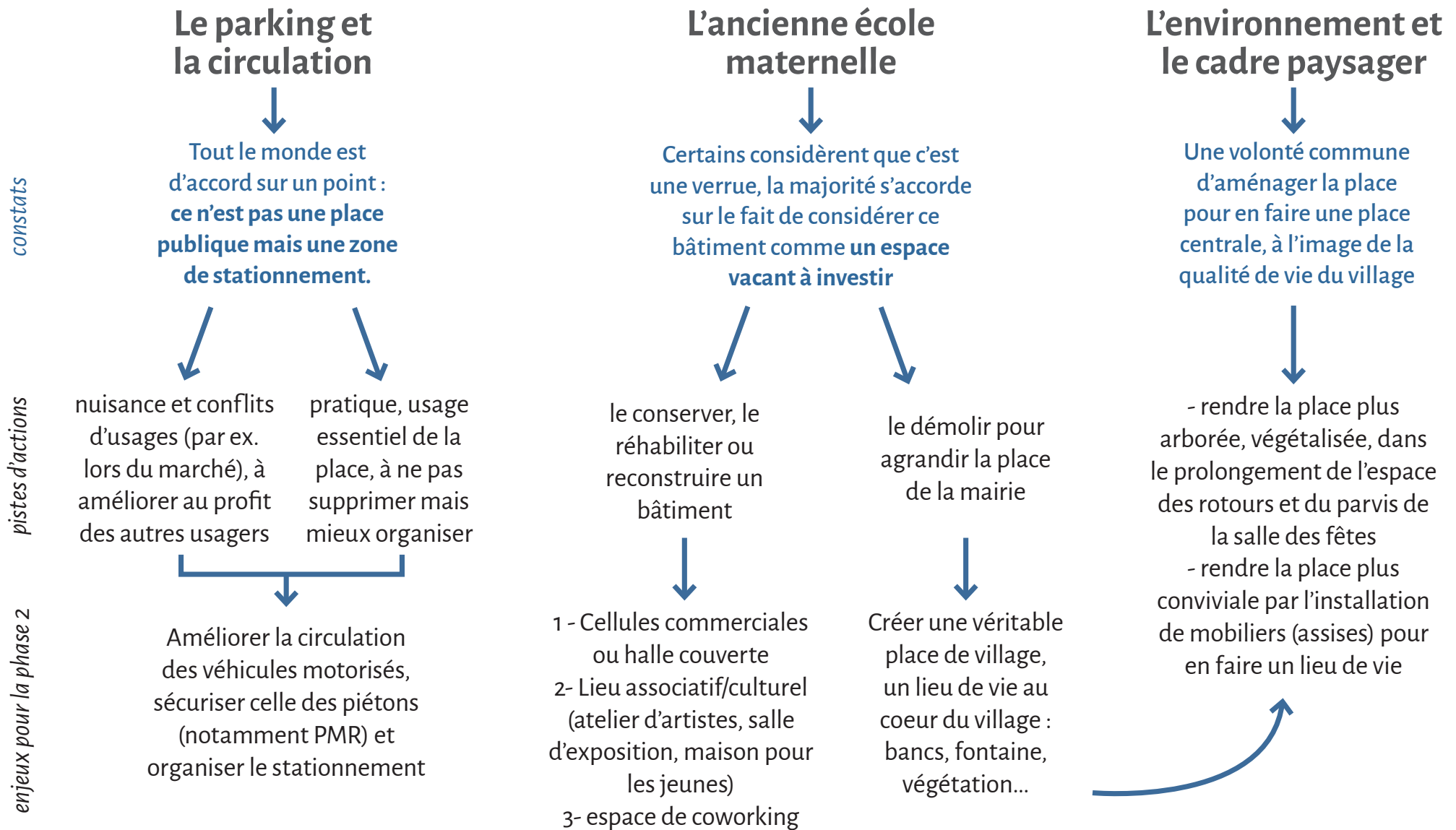
Une centralité qui concentre les principaux équipements de la commune : un réseaux d'espaces publics à améliorer, dans l'esprit du traitement paysager autour de la médiathèque et de la voyette entre la mairie et l'église, en **faisant rayonner l'espace des rotours dans le centre-bourg et le connectant au bois de la Cense des Raines et à l'étang de pêche**

= les places de la mairie et de l'église, maillons manquants des aménagements du bourg

- ← → Axe "vert" à consolider
- Itinéraire GR
- Centralité à affirmer
- équipements
- Espaces publics accessibles
- Espaces publics en partie accessibles
- ⋯ Espaces publics et îlots traits d'union et maillons, à valoriser en intensifiant la présence du végétal : une chaîne d'espaces publics entre les rotours et l'étang

LA PLACE DE LA MAIRIE

PERCEPTIONS DES HABITANT.E.S



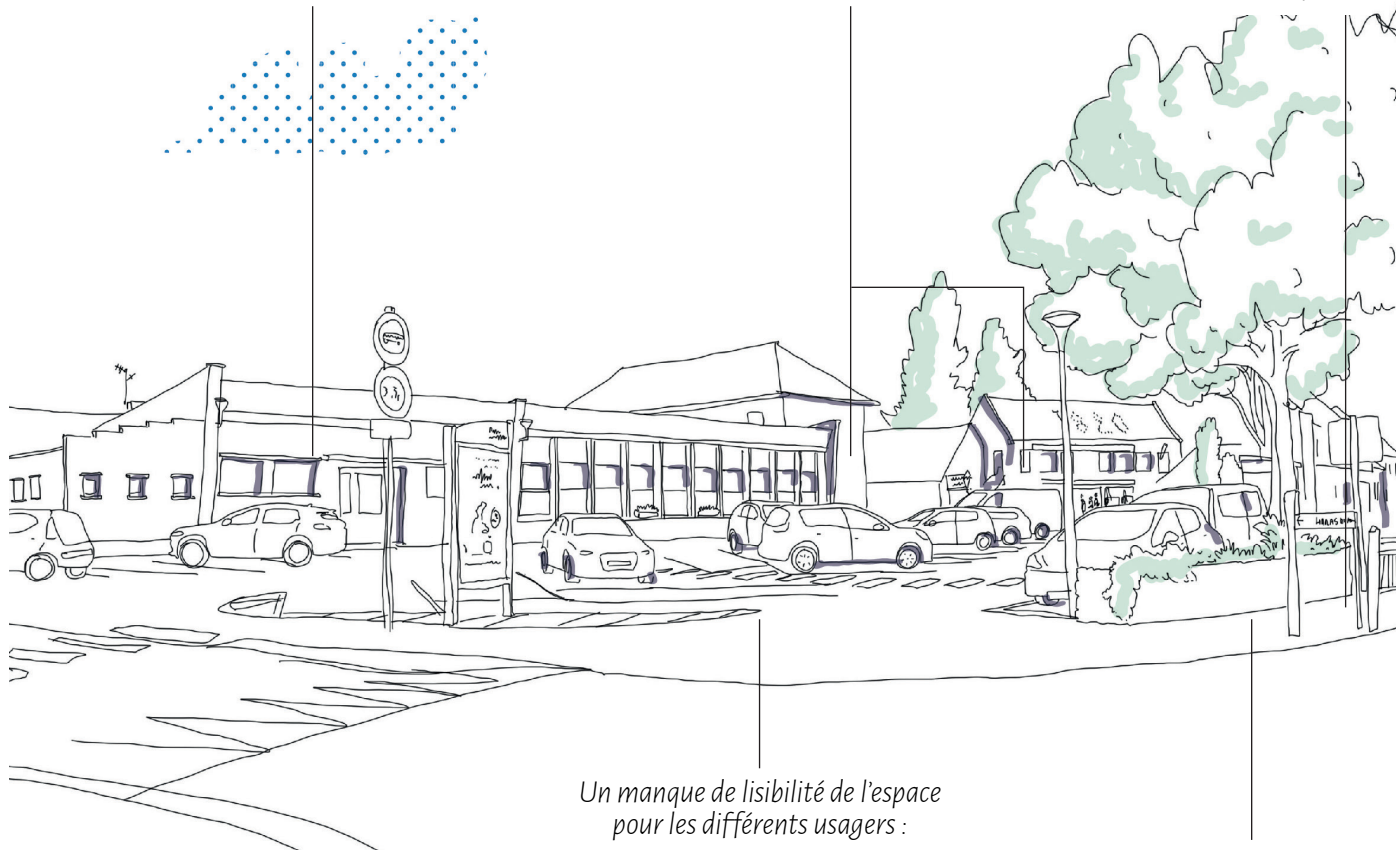
LA PLACE DE LA MAIRIE

UN PARKING À TRANSFORMER EN VÉRITABLE PLACE ET VITRINE DU VILLAGE

Un bâtiment sans grande qualité architecturale avec des contraintes de pollution (fibro-ciment)

Accès mairie et café à valoriser et améliorer

Un espace très cloisonné par le mobilier et une difficulté à traverser pour rejoindre l'école en tant que piéton



Signalétique "touristique" peu mise en valeur : mal positionnée et vieillissante

pour les véhicules motorisés : organisation du stationnement non optimale, circulation anarchique (pas de sens lisible)

pour les piétons : traversée non sécurisée notamment pour les PMR (pas de cheminement indiqué) et nombreux obstacles (potelets, barrières)

Une place du végétal fragile, un espace public principalement imperméable

« Elle n'est pas très jolie quand même... On ne voit que les voitures sur le parking. Elle manque de caractère. Elle serait plus champêtre s'il y avait plus de végétaux, et pourquoi pas un petit kiosque ou une fontaine comme dans les villages d'antan. »

Habitante du centre bourg depuis 9 ans

“ Il est bien d'avoir un parvis et un accès piéton sur le côté. Cet espace fleuri est agréable mais pourrait être plus verdoyant. Le parking et le marché sont incompatibles : il faudrait que cela soit plus piéton. La traversée du parking des (petits) enfants pour aller à l'école n'est pas toujours rassurante. ”

Habitante du centre bourg

« Celle-ci mérite un nouveau traitement beaucoup plus qualitatif. Place aux piétons et à la biodiversité tout en conservant son statut multifonctionnel. Marché, ducasse... »

Habitant au centre bourg depuis 32 ans

LA PLACE DE L'ÉGLISE

PERCEPTIONS DES HABITANT.E.S

La place de l'église est moins utilisée que celle de la mairie, elle fait moins partie des parcours du quotidien puisque moins passante. La grande qualité patrimoniale de l'église est rappelée régulièrement comme justifiant un traitement plus qualitatif de ses abords.

Plusieurs thématiques récurrentes ressortent des échanges avec la population :

> **le stationnement** : la volonté de **mieux délimiter le stationnement** pour qu'il soit moins anarchique. Une capacité jugée insuffisante pour certain.e.s (lors des évènements principalement), trop importante pour d'autres qui voudraient augmenter la place du piéton.

> **la circulation** : une dangerosité du carrefour avec la rue de l'Artois et la rue Pasteur, un parvis à matérialiser.

> **l'aménagement paysager** : la volonté d'apporter de la végétation, des assises et d'en faire un espace convivial et agréable qui mette l'église en valeur. Plusieurs remarques sur le revêtement de sol, très salissant les jours de pluie.

«Elle ne met pas en valeur l'église, elle est peu pratique, dangereuse pour traverser la route. Elle n'est pas agréable, elle pourrait être piétonnisée et pensée en espace de détente et de stationnement.»

Habitant depuis 2 ans

«Ne fait pas très entretenue. Trop de graviers. Manque de verdure et de fleurs»

Habitant dans le centre-bourg

«C'est un bel endroit qui se doit d'être embelli !!! L'aspect du sol est bien triste avec ses cailloux rouges qui dégoulinent par temps de pluie et ses grosses flaques !»

Habitant depuis 40 ans

«Parvis dangereux et circulation mal conçue. Église très belle peu mise en avant. Il manque d'arbres remarquables ou d'un «jardin de curé» autour pour valoriser l'édifice et lier les espaces entre eux. »

Habitante depuis 57 ans

«Elle devrait être la continuité de la place de la mairie. Elle manque d'identité et ne met pas en valeur le patrimoine exceptionnel de l'église.»

Habitant depuis 32 ans

«Cohabitation voitures (garées et roulantes) et piétons pas toujours évidente. Lieu actuellement «chargé». Le bâtiment de l'église est agréable (historique). L'espace est déjà aménagé mais pourrait l'être davantage : plus piéton avec plus d'arbres ? Dans certaines communes on y plante des arbres avec des bancs en dessous pour en faire un lieu de détente.»

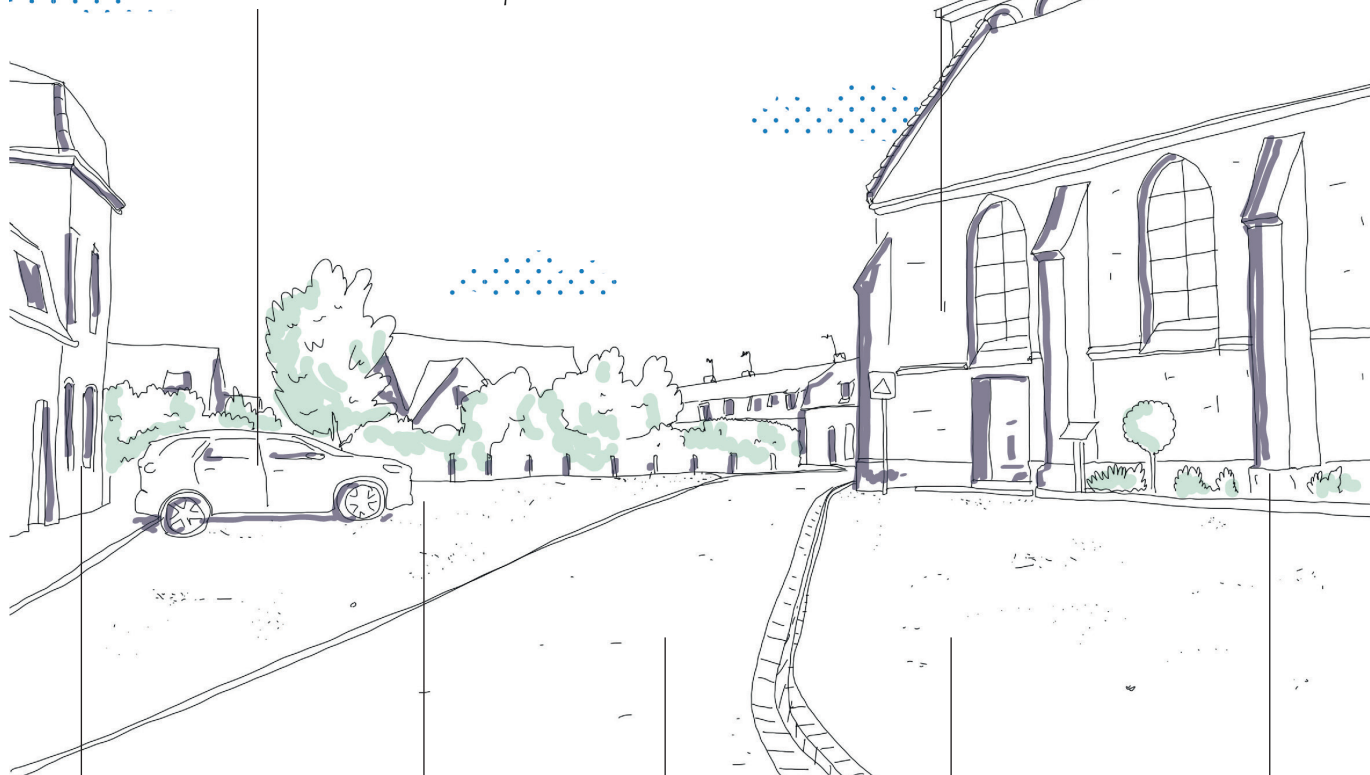
LA PLACE DE L'ÉGLISE

UNE PLACE À ORGANISER POUR VALORISER LE PATRIMOINE

Accès à l'allée du 8 mai très confidentiel ne permettant pas de mettre en relation la place avec celle de la mairie

+ pas de lien entre le traitement qualitatif et très jardiné de la venelle et le reste de la place

Une architecture remarquable à valoriser par son environnement, un parvis à créer



Un cadre bâti (maisons de maîtres, anciennes fermes) participant à la cohérence de la place à valoriser

Des stationnements non marqués et parfois anarchiques

Une voie dangereuse qui coupe la sortie principale de l'église

Revêtement vieillissant trop imperméable et peu adapté, en décalage avec le caractère rural de la commune

Un traitement végétal minimaliste sur une surface minérale très étendue



L'ESPACE DES ROTOURS

PERCEPTIONS DES HABITANT.E.S

Un espace très apprécié et fréquenté, qualifié de “poumon vert au centre du village” :

- certaines personnes défendent le caractère relativement sauvage et peu aménagé du lieu
- d'autres le considère davantage comme un parc qu'un espace naturel et souhaiteraient davantage de mobiliers et activités (en lien avec l'école) :
 - tables et bancs
 - tyrolienne, cabanes dans les arbres...
 - aménagements paysagers, mise en valeur de la forêt (parcours santé ou botanique)
 - jardin pédagogique, ateliers périscolaires
 - ...

Quelques remarques sur le manque d'accessibilité en fauteuil roulant, le manque d'entretien, les incivilités (déjections canines, déchets) et les nuisances sonores



“ Très bien avec les enfants. Bravo aux jardiniers pour les petits espaces de jeux naturels. Il y a une partie des espaces qui n'est pas vraiment utilisée. J'imagine bien plus de tables de pique nique, plus de sentiers. Manque juste un peu d'entretien du ponton... Souvent souillés par nos amis les canards.”

Habitant du centre bourg depuis 11 ans



“ Il est très agréable, petit poumon vert en centre bourg. Sa proximité avec l'école en fait un lieu intéressant pour le scolaire et le périscolaire.”

Habitant du centre bourg depuis 13 ans

“ Nous y allons régulièrement. C'est un lieu paisible où il est agréable de se promener. Dommage qu'il ne soit pas toujours respecté (table de pique nique = dépotoir). Je trouve excellent le nouveau projet de ruches. Mes enfants adorent le “labyrinthe” : haie taillée en escargot qui a permis des heures de jeux/courses.”

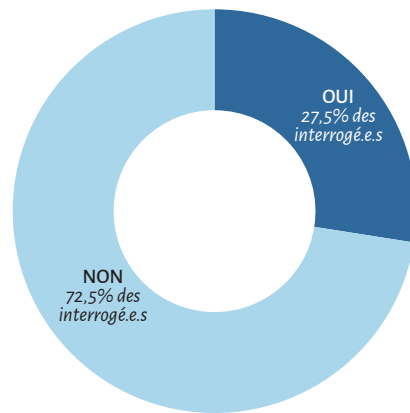
Habitante du centre bourg

Globalement peu connu des personnes interrogées du fait de **son caractère confidentiel**, accessible par des venelles peu voire pas visibles.

Ceux qui connaissent n'y vont pas ou peu. Ceux qui y vont évoquent tout de suite les jardins familiaux, la qualité des venelles et l'avantage d'avoir un espace non urbanisé en plein centre.

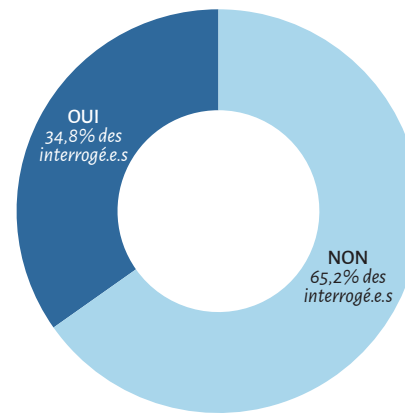
Plus ancienne, la question de l'aménagement de ces parcelles fait moins polémique que l'îlot Saint-Vaast, l'idée du béguinage est plutôt appréciée par ceux qui en ont connaissance.

Connaissez-vous l'îlot des roses ?



** certains indiquent qu'ils connaissent peut-être mais que ce nom ne leur évoque rien*

Êtes-vous au courant qu'un projet doit être défini sur cet espace ?



Selon vous, qu'est-ce que ce projet devrait mettre en valeur ?
Qu'est-ce qui caractériserait un bon projet sur cet espace ?

- > Préserver la nature et l'identité du lieu, notamment les jardins et les venelles piétonnes, en limitant/ contrôlant la construction immobilière. La verdure doit être conservée, voire mise en valeur plus qu'elle ne l'est aujourd'hui.
- > Développer la vie et la convivialité autour des jardins, notamment la pédagogie : lieu de partage, de troc, de vente... à petite échelle

Connaissez-vous l'îlot des roses ?
Qu'en pensez-vous ?

«Oui j'ai découvert récemment. Cet espace piéton me permet notamment de me rendre en toute sécurité à la pharmacie. En toute discrétion il apporte un poumon vert au sein du village.»

«Les jardins et les petits chemins sont charmants pour s'y balader. Les jardiniers sont très sympathiques et donnent des conseils.»

«Oui je connais. Chemin agréable qui permet de traverser Ennevelin à pied sans voiture. L'espace paraît enclavé.»

«Oui. Je trouve important de garder un espace de jardins dits ouvriers et les petites voyettes dans le village.»

L'ÎLOT DES ROSES

UN HAVRE DE VERDURE INTIMISTE ET ENCLAVÉ

Un havre de verdure intimiste et enclavé en plein coeur du bourg où s'imbriquent habitat, pâtures, jardins familiaux nourriciers...



Un lieu écologiquement riche qui fait partie de la trame verte de la commune

Des vues dégagées sur le bourg depuis des venelles ou voyettes très qualitatives

Un bâti discontinu dont on lit mal l'orientation : artisanat, stockage, habitat...



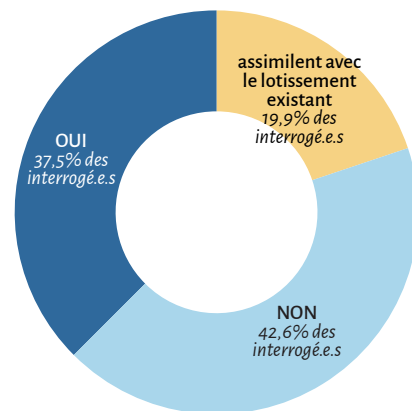
1/3 des interrogé.e.s assimilent l'îlot Saint Vaast au lotissement existant, et en déplore le manque de qualité architecturale et paysagère.

Ceux qui connaissent la parcelle en question évoque la campagne, la ferme, la tranquillité en lien avec le chemin de promenade.

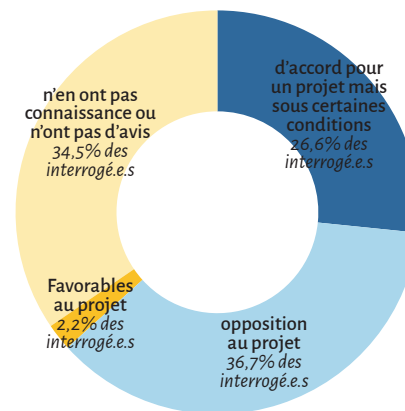
A la question de son futur, une opposition importante s'exprime, en lien avec celle qui a émergé avec le PLU. Plusieurs ne comprennent pas la raison d'être d'un tel projet et le fait qu'il ait été inscrit dans le PLU (pour des raisons sociales puis esthétiques).

Si un projet est réalisé sur cet espace, il doit se faire à la condition d'être exemplaire et de ne pas dénaturer l'existant.

Connaissez-vous l'îlot des roses ?



Êtes-vous au courant qu'un projet doit être défini sur cet espace ?



Les prescriptions et points de vigilance exprimés par les interrogé.e.s quant à l'aménagement de la parcelle :

- > Ne pas reproduire le lotissement d'entrée de bourg
- > Créer un ensemble cohérent et homogène qui s'intègre dans son environnement d'un point de vue architectural et paysager
- > Intégrer la végétation dans le projet et ménager des espaces de respiration, ne pas tout imperméabiliser
- > Réfléchir aux accès de manière à préserver la tranquillité du chemin Saint-Vaast de la circulation automobile

Connaissez-vous l'îlot Saint-Vaast ? Qu'en pensez-vous ?

«Fait partie des pâtures et champs qui entouraient la ferme St Vaast comme toutes les fermes du bourg du village qui ont vu les espaces périphériques diminuer du fait de l'augmentation de la taille du bourg et de la mutation de la destination initiale de ces fermes : passage d'une exploitation à un atelier d'artiste»

«Il caractérise le fait d'avoir de la campagne à proximité. Et non des parcs où la nature est domestiquée. Je vis à la campagne, pas en ville.»

Habitant de la rue Saint Vaast depuis 13 ans

«Accès à l'étang pratique pour les piétons et notamment avec enfants»

L'ÎLOT SAINT-VAAST

UNE DES DERNIÈRES PÂTURES DU BOURG

Une des dernières parcelles urbanisables de la commune, dont l'urbanisation fait craindre : la consommation de terres agricoles, une saturation de la circulation, des problématiques de gestion des milieux humides...

Si un projet est réalisé, il devra être exemplaire à tout point de vue



Une pâture remarquable qui qualifie cette entrée de ville piétonne

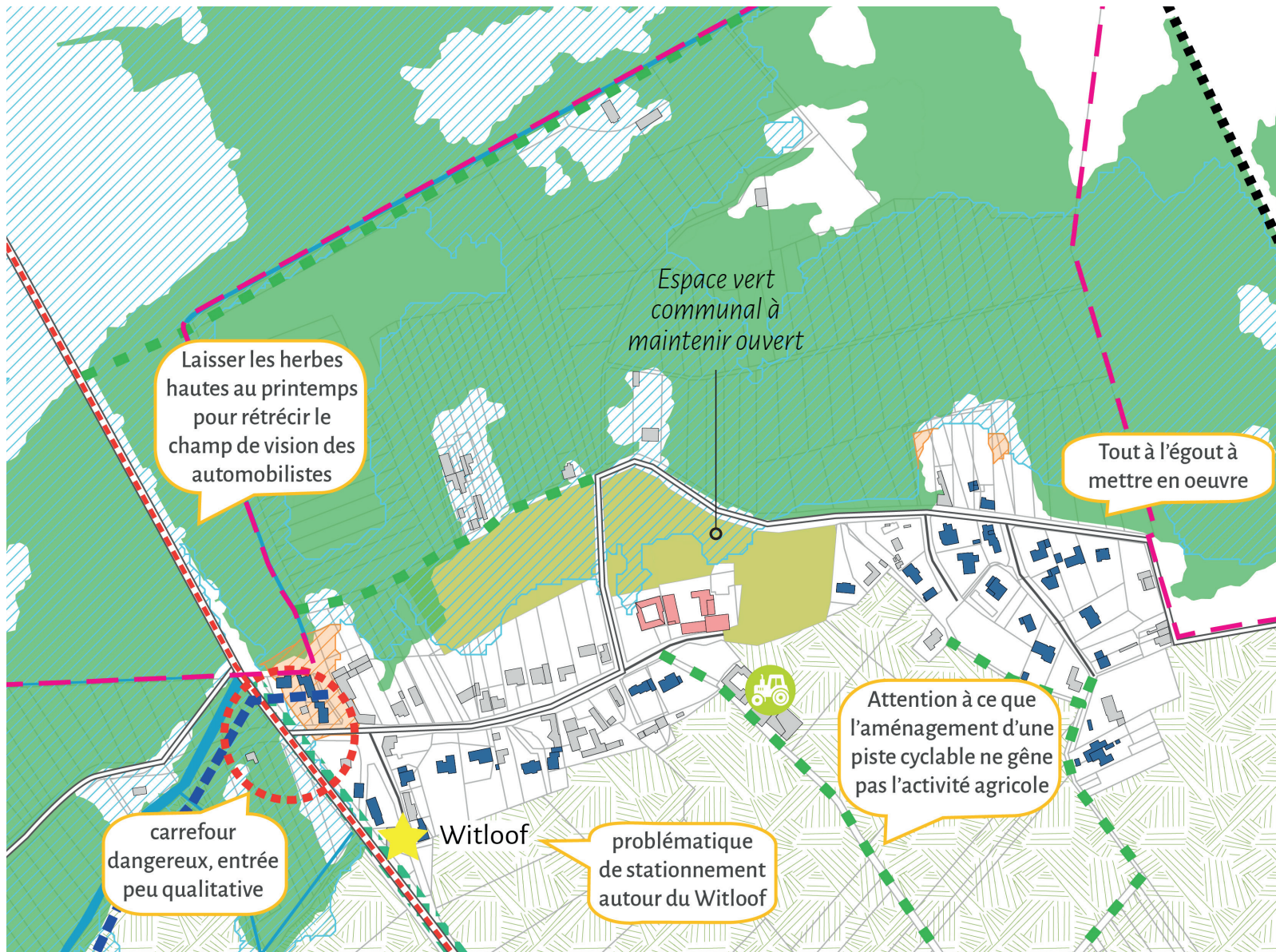
Un front bâti récent, sans cohérence architecturale et avec une absence de traitement des limites qui dévalue le paysage remarquable

Bosquet de chêne qui marque le paysage de la ferme Saint-Vaast, second équipement culturel communal



LES HAMEAUX

VERTE RUE : LA PORTE DES MARAIS DE FRETIN

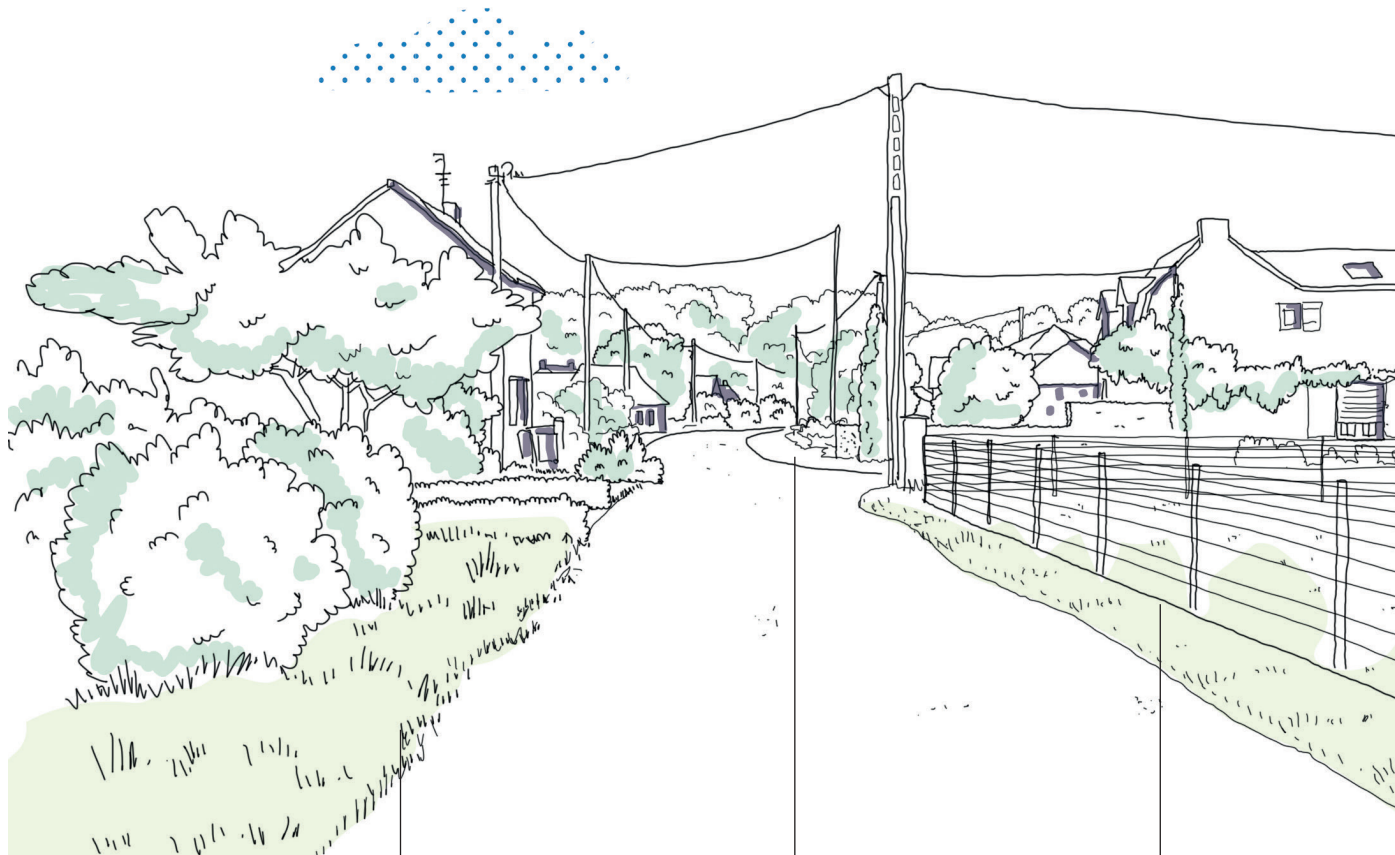


Un hameau qui porte bien son nom, qui se qualifie par son ancrage paysager, entre plaines agricoles, bois et marais. Le caractère sinueux de la rue limite la vitesse de la circulation, l'espace vert communal est à exploiter.

- Carrefour dangereux / entrée de village à matérialiser
- Axe routier dangereux : vitesse excessive et/ou manque d'aménagements pour les modes doux
- Projet de renaturation de la Marque
- Bâti remarquable
- Bâti construit après 1980
- PPRI zone bâtie
- PPRI zone naturelle
- Lisière habitée
- Lisière zone d'activités
- Attracteurs
- Exploitation agricole

LES HAMEAUX

VERTE RUE : LA PORTE DES MARAIS DE FRETIN



Un traitement très qualitatif des limites privées / publiques

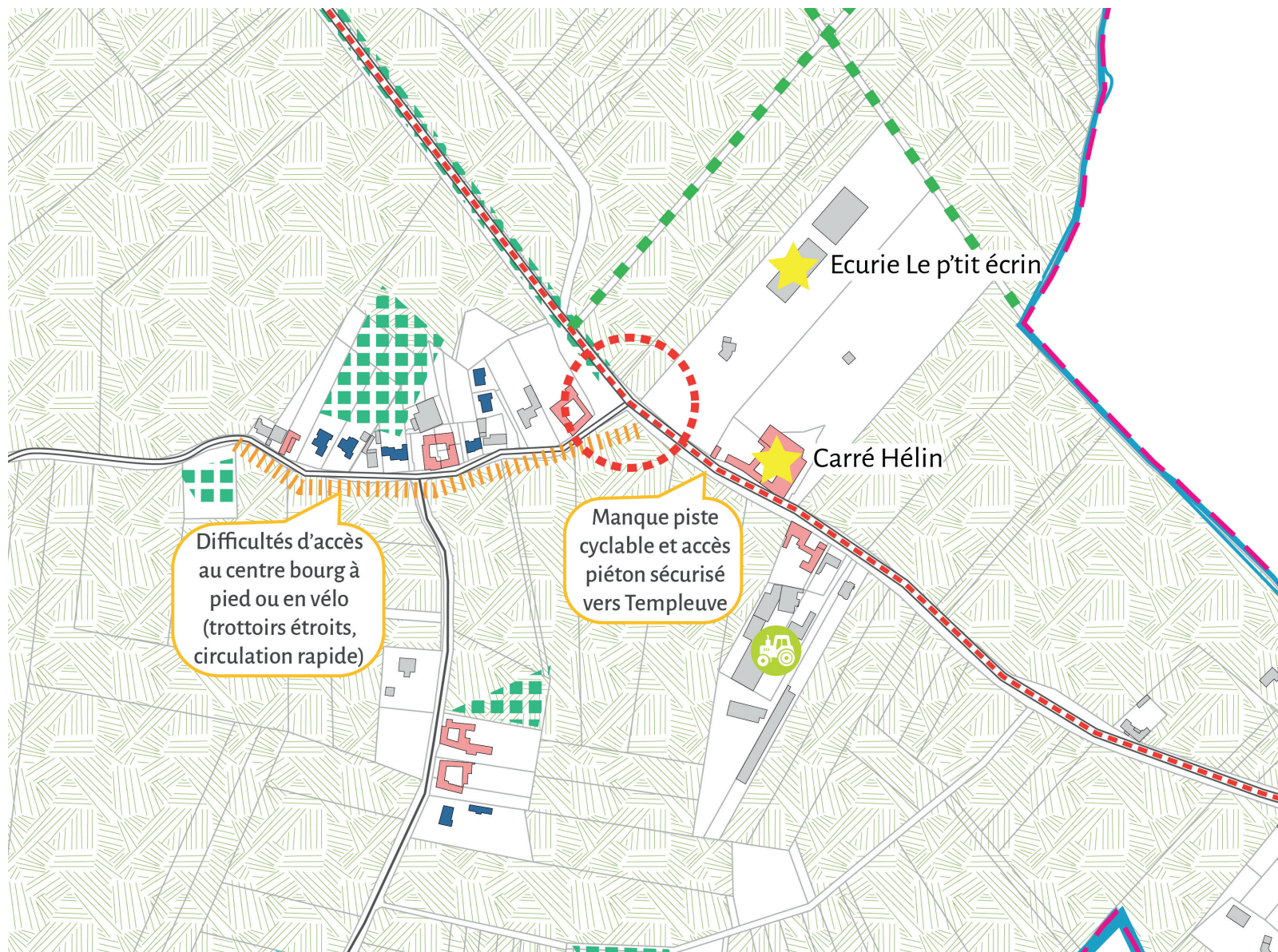
Un manque d'homogénéisation du traitement des trottoirs

Inciter les propriétaires à harmoniser un traitement végétal des limites parcellaires



LES HAMEAUX

HÉLIN : AU MILIEU DES CHAMPS

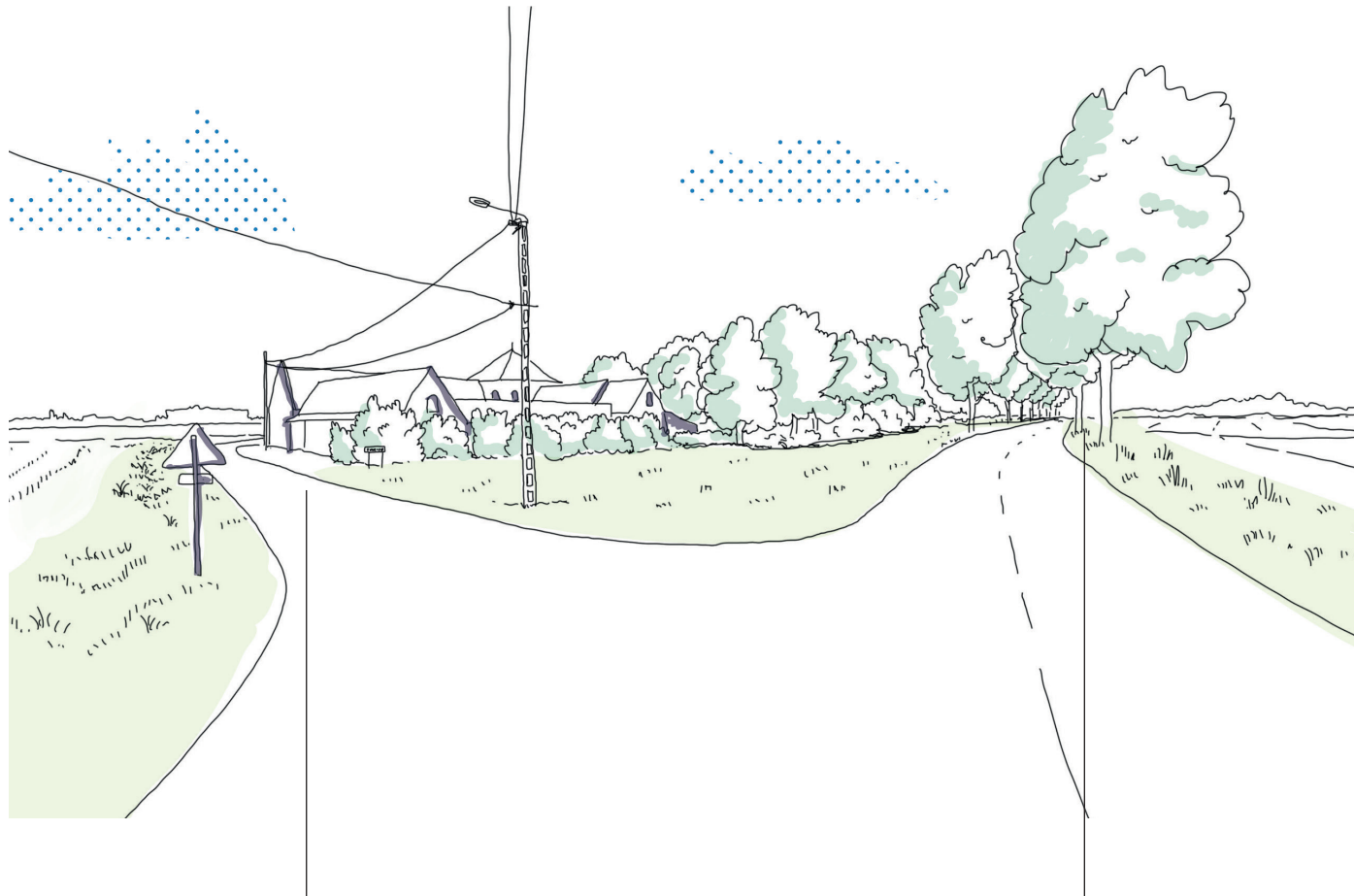


Un hameau-rue entre la départementale et la Marque, avec un patrimoine agricole remarquable, une présence de pâtures et reliquats de bocage (haie, trognes...) lui donnant un caractère champêtre

- Carrefour dangereux / entrée de village à matérialiser
- Axe routier dangereux : vitesse excessive et/ou manque d'aménagements pour les modes doux
- Projet de renaturation de la Marque
- Bâti remarquable
- Bâti construit après 1980
- PPRI zone bâtie
- PPRI zone naturelle
- Lisière habitée
- Lisière zone d'activités
- Attracteurs
- Exploitation agricole

LES HAMEAUX

HÉLIN : AU MILIEU DES CHAMPS



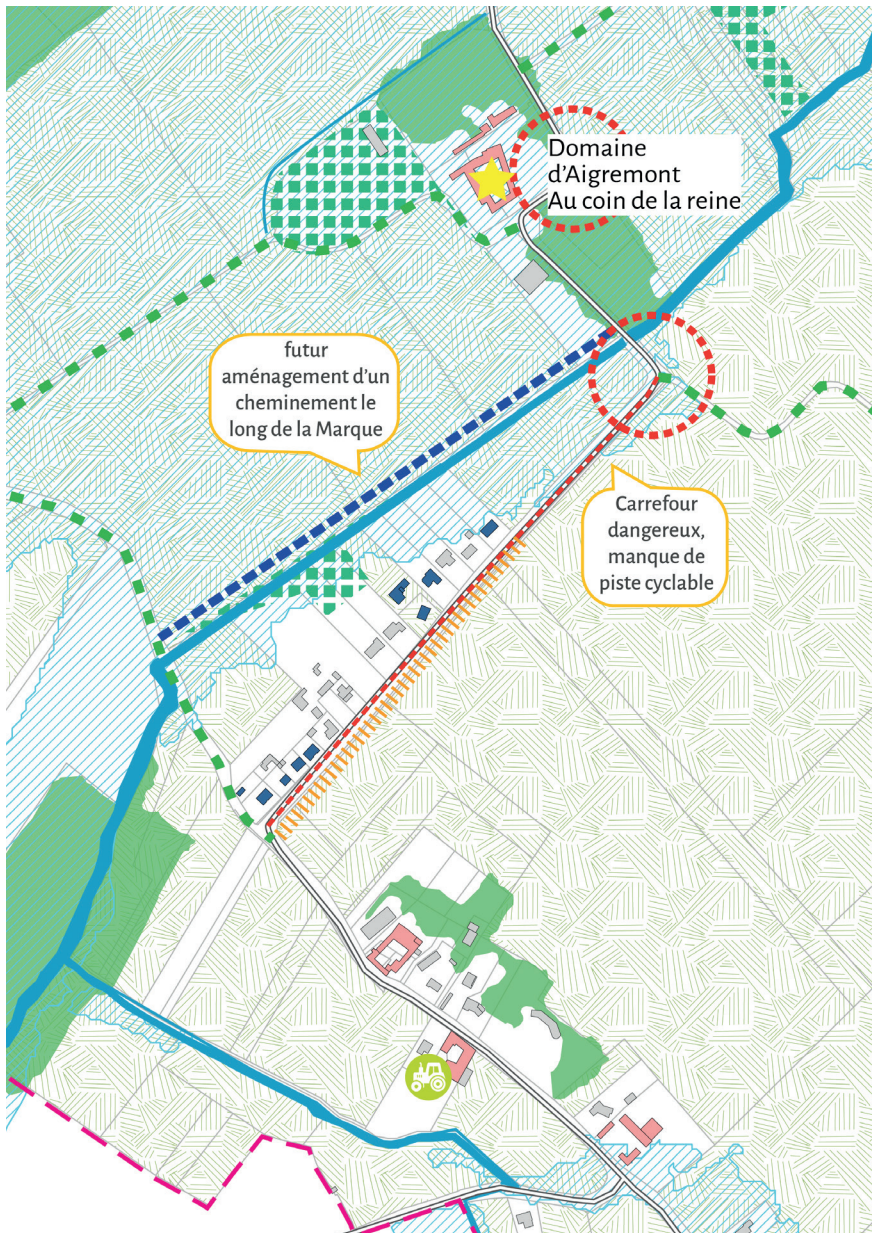
*Une voie principalement dédiée à la voiture,
avec des trottoirs étroits voir inexistant
pour les déplacements piétons*

*Un double alignement d'arbres le long de la
voie qui cadre la perspective
Un axe à ralentir et aménager
(piste cyclable, cheminement piéton)*



LES HAMEAUX

LA PLANQUE : LE LONG DE LA MARQUE



- Carrefour dangereux / entrée de village à matérialiser
- Axe routier dangereux : vitesse excessive et/ou manque d'aménagements pour les modes doux
- Projet de renaturation de la Marque
- Bâti remarquable
- Bâti construit après 1980
- PPRI zone bâtie
- PPRI zone naturelle
- Lisière habitée
- Lisière zone d'activités
- Attracteurs
- Exploitation agricole

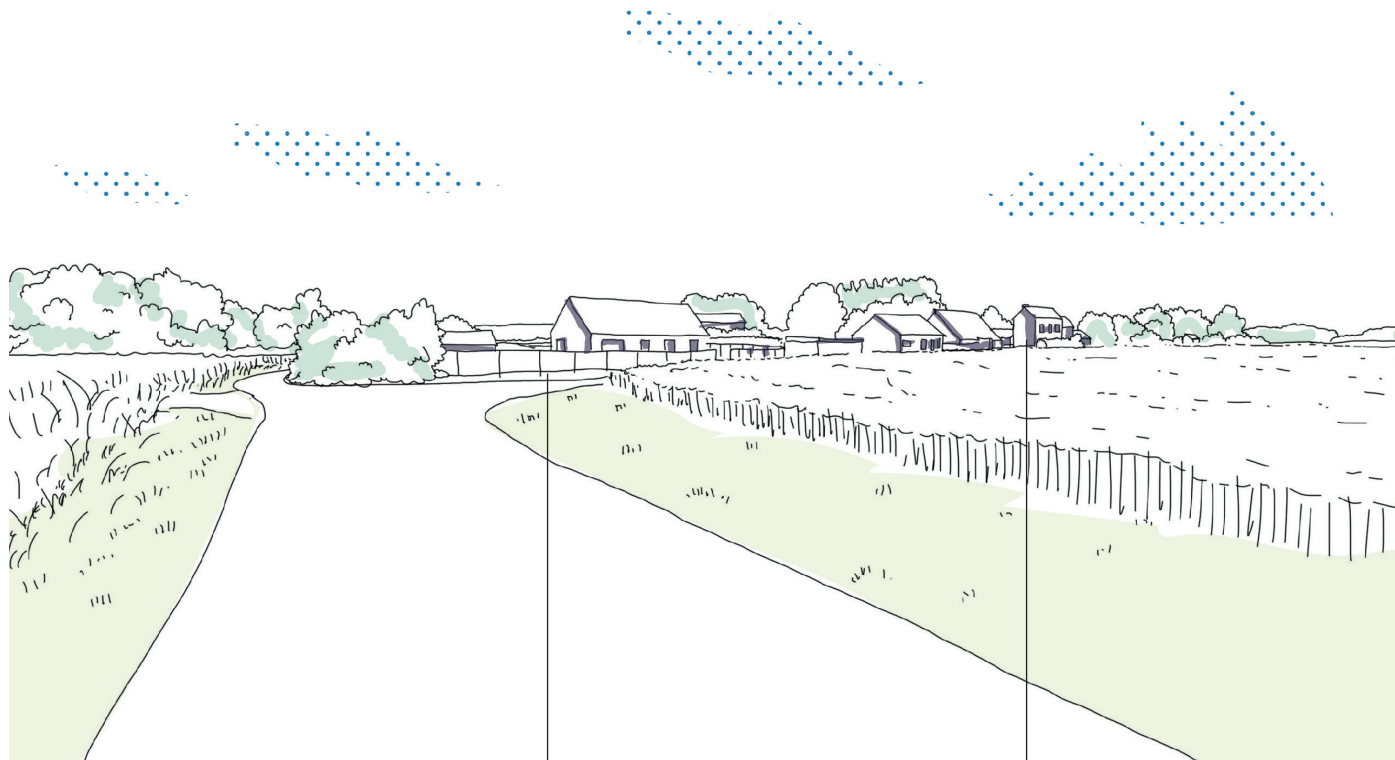
Un hameau qui se caractérise par l'implantation du bâti dos à la Marque, qui passe au fond des jardins et n'est pas visible depuis les espaces publics : le projet de renaturation et d'aménagement d'un chemin va permettre de se réappropriier ses berges. Une disparité des styles architecturaux du bâti, principalement du pavillonnaire.

Un territoire boisé, dont les haies et pâtures apportent un caractère champêtre.

Une zone d'activité de la Planque peu intégrée.

LES HAMEAUX

LA PLANQUE: LE LONG DE LA MARQUE



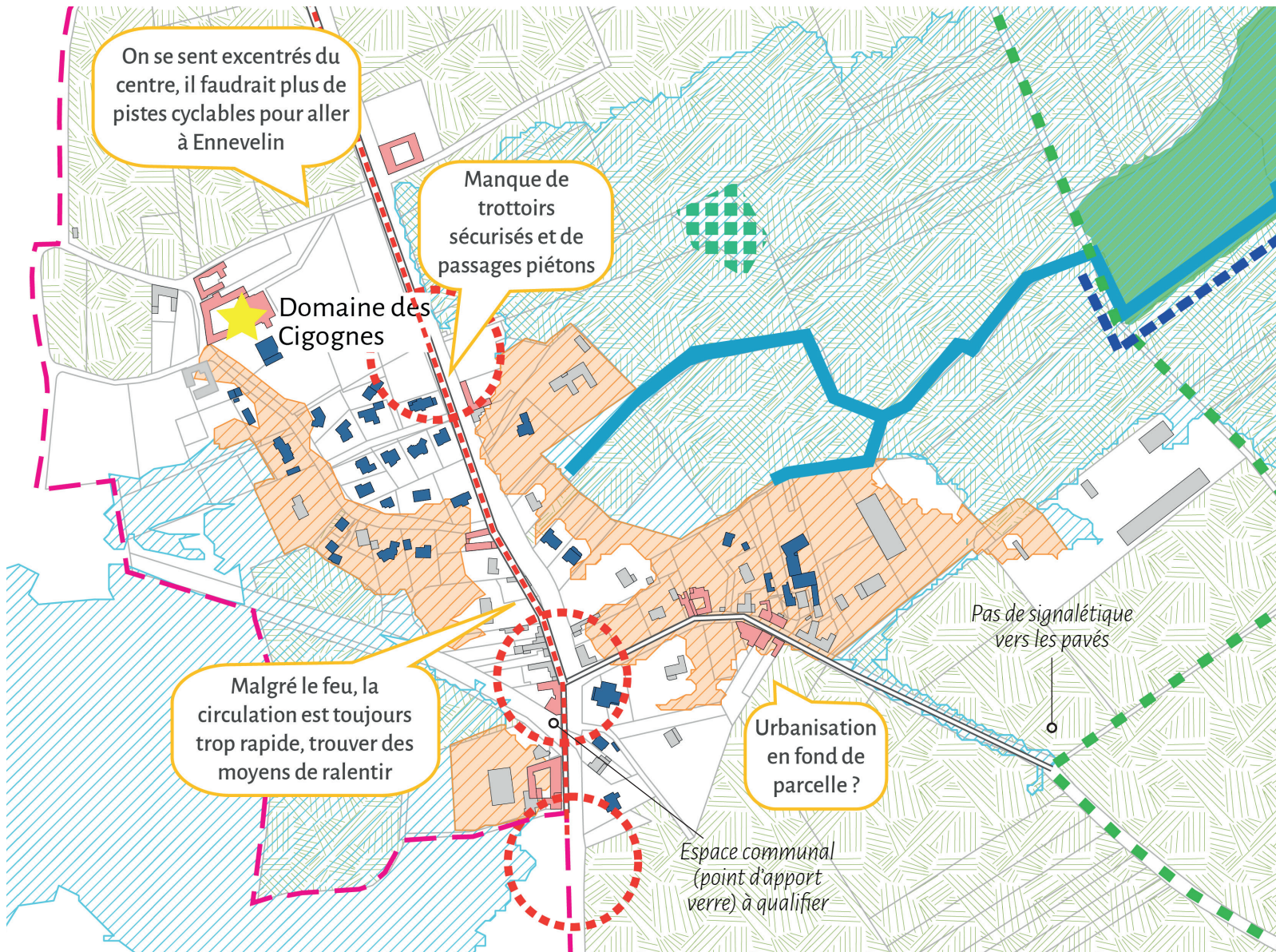
Des architectures hétérocites qui s'intègrent difficilement : habitations en retrait, orientations, matériaux et clôtures différentes...

Un front urbain discontinu et une lisière avec le paysage agricole non traitée



LES HAMEAUX

PONT-THIBAUT : UN BOURG ÉTALÉ LE LONG DE LA DÉPARTEMENTALE



Un hameau souffrant de son organisation le long de la départementale, voie à apaiser et ralentir

Des problématiques d'écoulement des eaux pluviales

- Carrefour dangereux / entrée de village à matérialiser
- Axe routier dangereux : vitesse excessive et/ou manque d'aménagements pour les modes doux
- Projet de renaturation de la Marque
- Bâti remarquable
- Bâti construit après 1980
- PPRI zone bâtie
- PPRI zone naturelle
- Lisière habitée
- Lisière zone d'activités
- Attracteurs
- Exploitation agricole

LES HAMEAUX

PONT-THIBAULT : UN BOURG-ROUTE LE LONG DE LA DÉPARTEMENTALE



Aucune signalétique vers les pavés ou les chemins piétons

Une voie à double sens empruntée par des poids lourds, dont la visibilité et la perspective dégagée n'invite pas à ralentir

Piste cyclable peu sécurisante

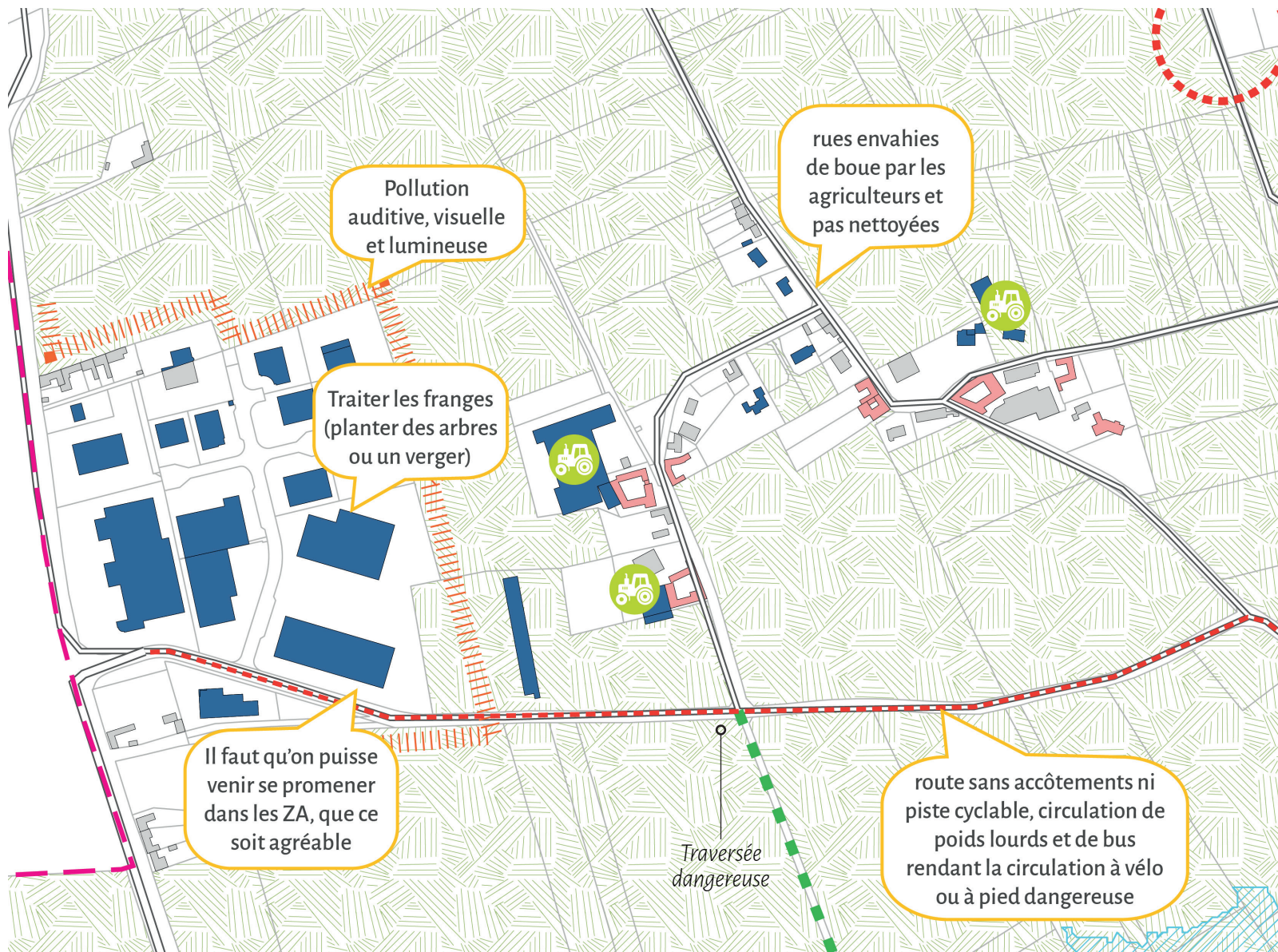
Des abords de voies très généreux, dédiés principalement au stationnement



une végétation de moins en moins présente à l'entrée dans le hameau : alignement d'arbres interrompus dans le bourg

LES HAMEAUX

LA BROYE : LE HAMEAU AGRICOLE

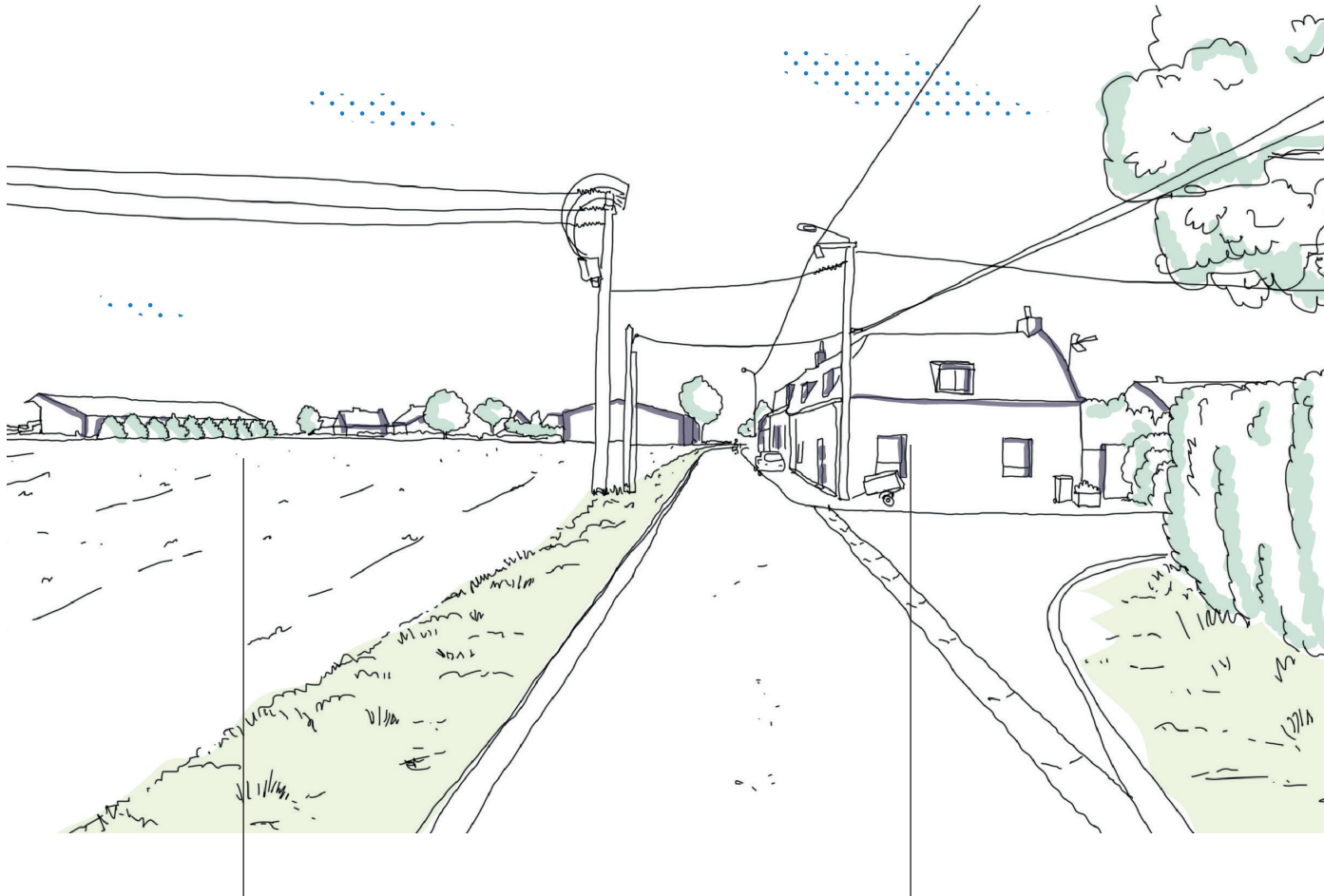


Un hameau agricole avec plusieurs exploitations en activité occasionnant certains conflits d'usages avec les espaces habités

Une interface avec la zone d'activité peu qualitative, générant des nuisances

LES HAMEAUX

LA BROYE : LE HAMEAU AGRICOLE



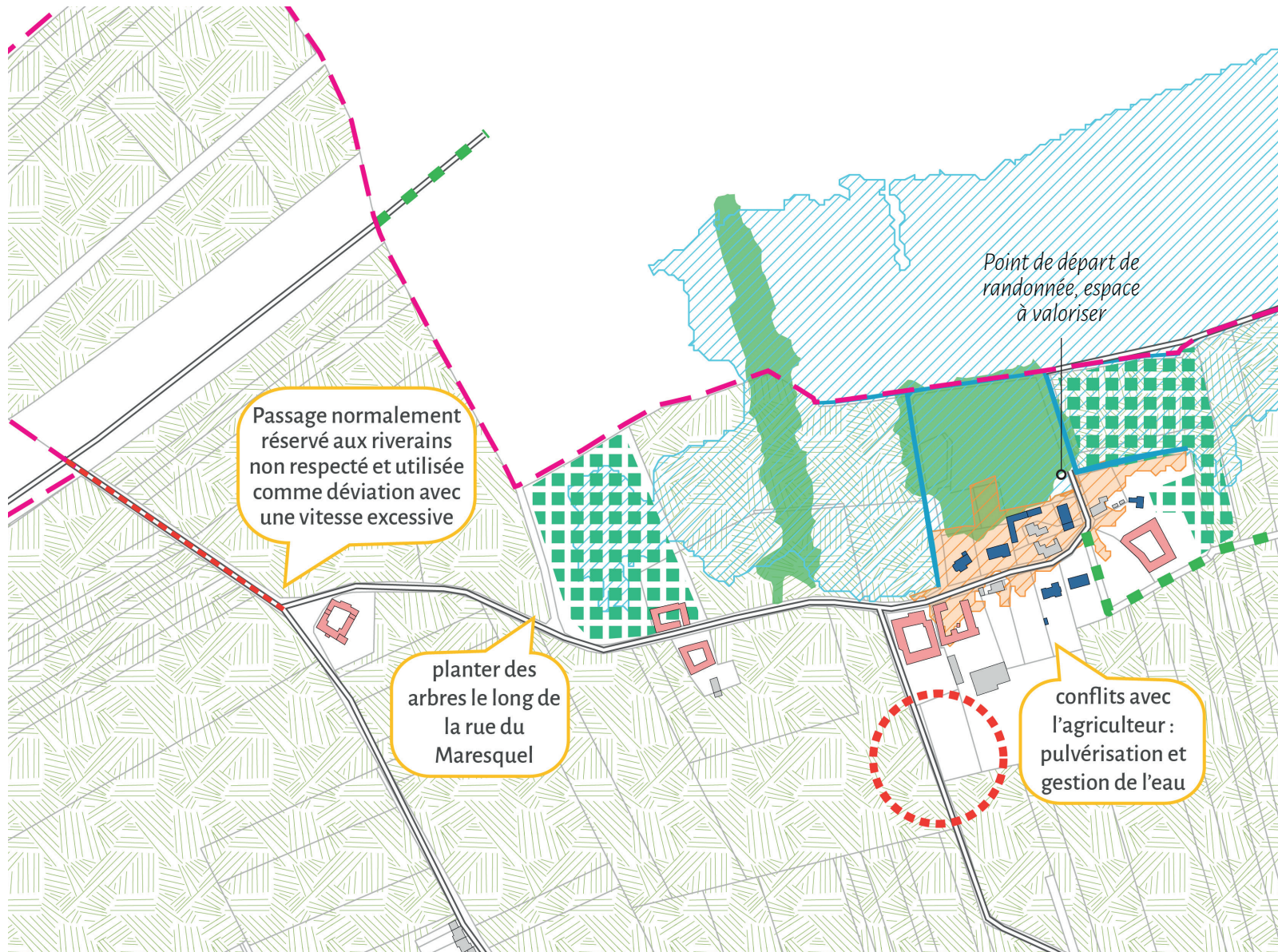
Des plateaux agricoles très ouverts ponctués par des bâtiments agricoles récents

Un hameau avec un patrimoine architectural ancien



LES HAMEAUX

MARESQUEL : ENTRE BOIS ET PLAINE AGRICOLE

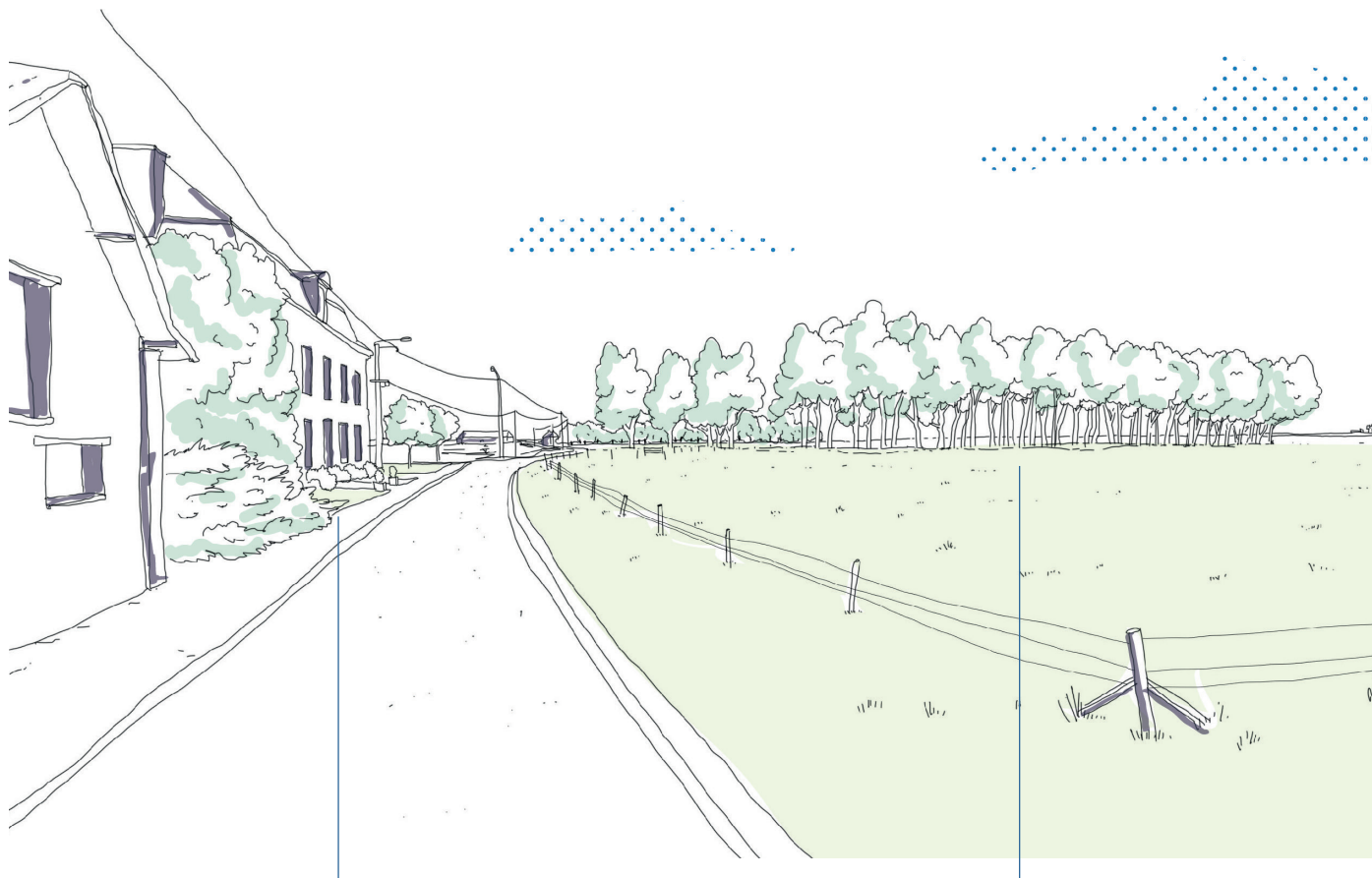


Un hameau caractérisé par un patrimoine vernaculaire agricole (anciennes fermes), entre pâtures, bois et haies de peupliers donnant une ambiance bocagère et plaines agricoles dégagant des vues lointaines

- Carrefour dangereux / entrée de village à matérialiser
- Axe routier dangereux : vitesse excessive et/ou manque d'aménagements pour les modes doux
- Projet de renaturation de la Marque
- Bâti remarquable
- Bâti construit après 1980
- PPRI zone bâtie
- PPRI zone naturelle
- Lisière habitée
- Lisière zone d'activités
- Attracteurs
- Exploitation agricole

LES HAMEAUX

MARESQUEL : ENTRE BOIS ET PLAINE AGRICOLE



Un hameau avec un patrimoine architectural remarquable, témoin de l'histoire agricole et rurale de la commune

Des haies de peupliers qui marquent des vues lointaines et qui structurent un paysage "champêtre"



4.

ET DEMAIN ?

LES ENJEUX

*opportunités et
problématiques*

ET DEMAIN, ENNEVELIN ?

ENJEUX ET THÉMATIQUES DE RÉFLEXION POUR LA PHASE 2

Un paysage agricole productif, en harmonie avec une richesse écologique



améliorer la mosaïque des milieux
amplifier les continuités écologiques (TVB)
conforter un paysage rural et champêtre

Une implication des habitant.e.s dans la vie de leur commune



faire des volontaires une force dans la construction de projets communs
susciter le potentiel d'engagement de la population

Une maîtrise de l'urbanisation et une exemplarité des projets



faire des futurs projets des exemples d'urbanisme de la transition, en prêtant attention à leur insertion paysagère, leurs matériaux, leurs organisations...
Etudier d'autres formes d'habitat ?

Une requalification des espaces publics structurants au service de la convivialité



repenser et amplifier la place du végétal
augmenter l'identité rurale de la commune par le traitement des espaces publics
réouvrir la voix aux usages événementiels et sociaux
affirmer une volonté d'accueil et d'inclusion des jeunes(12/25) dans les projets

Un meilleur partage de la voirie, au sein du bourg et dans les hameaux



construire une trame d'itinéraires de découverte du territoire quotidiens et occasionnels pour les habitants et les visiteurs
sécuriser les déplacements doux sur l'ensemble du territoire
repenser la place de la voiture dans le bourg